



# Sommaire

JOURNÉE DU 25 NOVEMBRE 1995 .....	1
L'ANEF, la manifestation du 25 novembre 1995 et après... ..	1
A la manifestation du 25 novembre .....	7
CONFÉRENCE DE PÉKIN .....	11
L'après Pékin .....	11
Déclaration de Beijing .....	12
Publications .....	35
UNIVERSITÉS .....	37
Bilan de la 2 <sup>e</sup> Table ronde d'études féministes et sur les femmes... ..	37
SOCRATES et la création d'une association européenne des études féministes .....	41
La banque de données GRACE .....	46
Le groupement de recherche MAGE .....	48
European Summer School Women's Studies .....	52
Approches féministes dans différents champs disciplinaires .....	53
RENCONTRES.....	55
A venir .....	55
Passées.....	63
COLLOQUES .....	67
THÈSES ET DEA .....	75
APPEL À CONTRIBUTION .....	77
REVUES .....	79
En français .....	79
En anglais.....	88
En italien .....	89
En néerlandais .....	92
En portugais .....	92
LIVRES.....	95
Edition.....	95
Comptes rendus .....	97
Parutions .....	102
MANIFESTES .....	109
COMPTES RENDUS DU CA.....	113
Paris, les 24-25 novembre 1995 .....	113
Toulouse, les 20-21 janvier 1996 .....	115
BULLETINS DE COMMANDE .....	117
STATUTS.....	119
ADHÉSION, ABONNEMENT .....	121





*ournée  
du  
25.11.95*

*L'ANEF,  
la manifestation du 25 novembre 1995  
et après...*

A l'ordre du jour de la dernière Assemblée Générale était prévue une discussion sur les orientations de l'ANEF. Il y a surtout été question de la participation à la Conférence de Pékin, – forum des ONG et conférence officielle par l'intermédiaire de WISE et de la CLEF (Coordination du Lobby Européen des Femmes). Nous avons aussi parlé de la coordination féministe qui existait depuis le mois de mai : l'ANEF s'était jointe à d'autres associations pour diverses actions et prises de position (télégramme, lettre au gouvernement, conférence de presse), qui faisaient l'unanimité au CA – selon le principe que nous avons fixé.

Le CA du 6 octobre a décidé d'appeler à la manifestation nationale unitaire du 25 novembre pour les droits des femmes.

Nous avons été plusieurs à représenter l'ANEF à la coordination féministe et dans la mobilisation pour la manifestation. Les adhérentes ont été tenues au courant par une lettre du 1<sup>er</sup> novembre, les

invitant à signer l'appel des personnalités « Les acquis des femmes ne le sont jamais définitivement ». Elles ont été nombreuses à le faire, nombreuses à défiler dans la manifestation avec le badge ANEF et/ou sous la bannière de la coordination « Féministes et fières de l'être ».

Il faut maintenant essayer de comprendre le succès de la manifestation et ses limites, et voir quelle peut être la place des études féministes dans ce contexte nouveau, d'un réveil des thèmes féministes dans une perspective différente de celle que nous avons connue. C'est pourquoi nous avons choisi d'inscrire au programme de la journée de l'ANEF 1996 : « Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes » et lancé un appel à contributions.

C'est dans ce cadre – en même temps que pour tenir les membres de l'ANEF au courant des derniers développements – que je livre ces quelques éléments de réflexion.

## LE SUCCÈS DE LA MANIFESTATION DU 25 NOVEMBRE

On peut le mesurer en termes quantitatifs. Quelque 40 000 personnes ont défilé pour soutenir les droits des femmes. Cela ne s'était pas vu depuis une quinzaine d'années. Mais on doit aussi l'apprécier en termes qualitatifs et c'est moins facile.

L'image la plus frappante, la plus rafraîchissante était le mélange des générations. Le féminisme avait cessé de vieillir avec nous. Bonne nouvelle, mais qui méritera de s'y attarder. Qu'est-ce qui a mobilisé les jeunes femmes, présentées par la presse comme rejetant le féminisme de maman ? Le sentiment d'une menace sur le droit à l'avortement, la répulsion à l'égard des « croisés de l'ordre moral » se sont sans doute ajoutés à l'inquiétude devant un marché du travail bloqué dans le maintien sinon la progression des inégalités entre les sexes.

On avait veillé à féminiser la tête du cortège, à placer les groupes féministes et groupes de femmes avant les groupes mixtes, collectifs locaux, associations, syndicats, partis. Mais la manifes-

tation était bien mixte, avec des proportions variables selon les endroits, 2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes peut-être. Faut-il s'en féliciter ou le regretter ? Il faut en tout cas l'admettre. La « défense des droits des femmes » n'est plus aujourd'hui le fait des seules femmes, même s'il est clair que ce sont les femmes dans les structures mixtes qui entraînent celles-ci. Cette manifestation, pour la première fois, avait été appelée, préparée pendant plusieurs mois par un nombre grandissant d'organisations, mixtes pour la plupart (dont la CADAC qui en avait pris l'initiative et en gardait la direction) mais généralement représentées par des femmes.

Comment expliquer que tous ces groupes, profondément divisés sur leur propre terrain se soient accordés pour une telle initiative ? qu'ils aient décidés de laisser de côté ce qui les oppose et choisi la question des femmes comme trait d'union ? Peut-être parce que là n'est pas pour eux l'enjeu principal et qu'ils peuvent donc sans trop de problèmes déléguer les femmes intéressées. Peut-être parce qu'ils espèrent en tirer quelques bénéfices pour leur organisation. En tout cas, l'union entre eux était certainement un signe avant-coureur du mouvement social qui allait suivre. La grande mobilisation pour les droits des femmes était significative d'une volonté de lutte à laquelle les observateurs patentés n'ont pas su accorder sa juste valeur.

## PÉKIN ET LA NOUVELLE LÉGITIMITÉ DES DROITS DES FEMMES

Il y a eu la Conférence de Pékin et son impact médiatique. Certaines données de base contraires aux idées reçues, certaines analyses ont franchi le mur des médias.

Sans être comparable au sort de tant de femmes à travers le monde, menacées dans leur liberté, dans leur intégrité physique, dans leur vie, la situation des femmes dans les pays développés n'a guère progressé dans la réalité. L'égalité entre les sexes n'existe nulle part, et la France, si fière de ses grands principes égalitaires se trouve particulièrement épinglée. Elle est, logiquement, au

7<sup>e</sup> rang mondial selon « l'indicateur sexospécifique de développement humain » de l'ONU ; mais selon « l'indicateur de participation des femmes » elle est au 31<sup>e</sup> rang.

La Conférence de Pékin, après celle du Caire, a donné à voir le danger intégriste, non pas dans les seuls pays musulmans, mais bien dans la Sainte alliance avec eux, menée par le Vatican. Le droit des femmes à choisir leur maternité, leur sexualité, si âprement discuté, apparaît bien comme un enjeu de civilisation. Tout particulièrement pour la France qu'il divise à nouveau en deux camps. L'indulgence du pouvoir à l'égard des commandos anti-IVG, la bataille de l'amnistie – qui n'est pas terminée<sup>1</sup>, les révélations sur l'influence de l'Opus Dei, des lobbys familialistes et traditionalistes ont souligné le clivage. Les défenseurs de la laïcité se retrouvent sur la question des femmes, autour du principe proclamé à Pékin « que les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales ».

## UN SUCCÈS PARADOXAL

La manifestation a fait la preuve que la « défense des droits des femmes » pouvait mobiliser largement. A l'exception notable de la direction confédérale de la CFDT, les organisations politiques et syndicales, l'ensemble de la gauche, ont apporté leur concours, acceptant les orientations définies par la CADAC. Il y a là une reconnaissance de la légitimité du féminisme qui est tout à fait nouvelle pour beaucoup d'entre elles. Mais cette remobilisation ne semble pas correspondre à un renouveau du féminisme, en tout cas dans la conception habituelle. La coordination féministe, qui a vu sa place reconnue dans le collectif unitaire, n'a pas réellement accroché, sa bannière n'a pas rassemblé la partie la plus dynamique de la manifestation. Elle ne semble pas recueillir les retombées du succès dans ses réunions suivantes, soit qu'elle s'enlise dans les conflits du passé, soit qu'elle n'ait pas réussi à renouveler son discours en liaison avec les aspirations nouvelles. Des

« commissions femmes » se mettent en place dans diverses organisations, mais la non-mixité est un principe en régression.

## ET LES ÉTUDES FÉMINISTES DANS TOUT CELA ?

A la suite de la manifestation, il a été décidé de poursuivre la collaboration entre celles des organisations qui le souhaitent, pour tenir début 1997 des Assises nationales pour les droits des femmes (précédées d'une rencontre nationale fin mars, d'un travail prolongé en commissions, d'assises régionales). Pour les chercheuses féministes qui en ont envie, c'est l'occasion de donner à leurs travaux une utilité sociale, de les confronter à d'autres démarches, à d'autres points de vue.

Dans ce cadre, la coordination féministe a organisé le 29 février une première rencontre entre des chercheuses sur la question du travail (MAGE, GEDISST, ANEF), des professionnels du travail social, des syndicalistes (UGICT-CGT, CGT, CFDT, SUD PTT) et des militantes d'associations (AC !).

Nous voulions cerner les différents enjeux autour du travail des femmes, comprendre les blocages et les perspectives... Cette réunion a été un très grand succès, par le nombre de participantes, 50 à 60, et par la qualité des débats, particulièrement autour des nouvelles formes d'emploi, de la « professionnalisation » du travail domestique avec l'abandon du contrat de travail et de ses protections au profit du « chèque-emploi-service », du télétravail, du temps partiel comme politique publique, des mesures de réduction du temps de travail-flexibilité/annualisation... Nous souhaitons poursuivre ces débats autour des autres questions mises au programme des Assises nationales : droit de choisir, violences, pauvreté-précarité, ordre moral et intégrisme ; mais il est apparu que le débat autour du travail devait continuer. Nous avons donc décidé d'une prochaine réunion le jeudi 4 avril à 19 h 30 à la Maison des femmes sur « Réduction du temps de travail-Annualisation/Renégociation du Contrat de travail-Place du travail ».

Sur tous ces thèmes, des commissions doivent être mises en place dans le cadre du Collectif pour les droits des femmes (qui regroupe toutes les organisations parties prenantes du projet d'Assises nationales), lors de la rencontre nationale des 23-24 mars.

Quel est, dans ce contexte, le rôle de l'ANEF ? Nous avons signé l'appel aux Assises nationales, suite logique de l'appel à la manifestation. Le bulletin transmettra autant que possible les informations (mais les délais de fabrication font que celles-ci sont souvent caduques). Il sera, nous l'espérons le support d'un débat de fond entre les adhérentes. Au-delà il y a des choix à faire, que chacune peut faire pour son compte, mais qui doivent résulter d'une décision collective pour l'association.

En attendant la journée de l'ANEF et l'AG, nous aimerions recevoir le maximum de réactions des unes et des autres, que nous pourrions vous diffuser pour ouvrir le débat à l'AG.

Nous renouvelons l'appel à contribution pour organiser une table ronde le 1<sup>er</sup> juin 1996.

Françoise PICQ

---

1 – Un amendement à une loi portant diverses dispositions d'ordre social, déposé par Christine Boutin et J.-L. Beaumont (députés UDF et RPR) et accepté par la Commission des Affaires sociales, vise à permettre à des associations pour « la défense et la promotion du droit à la vie » de se porter partie civile en ce qui concerne les infractions relatives à l'IVG. C'est la suite de la bataille de l'amnistie et de la compensation donnée alors aux opposants à l'IVG, qui nous oblige à nous mobiliser à nouveau. Une pétition circule, à l'initiative de quelques féministes (voir le texte, rubrique documents) et un rassemblement est appelé devant l'Assemblée nationale le 13 mars, veille du débat à l'Assemblée.

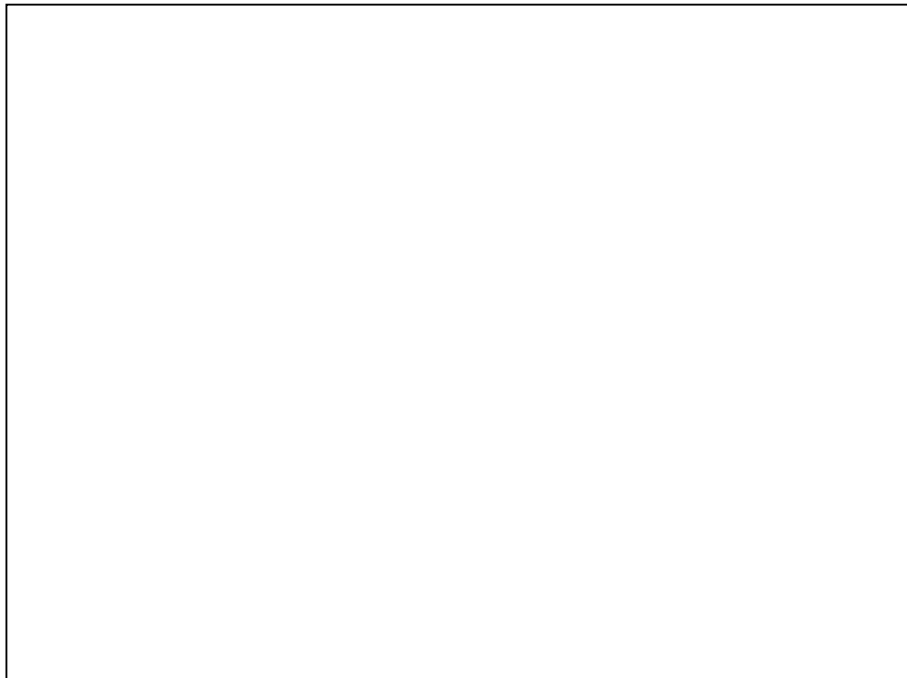


## *A la manifestation du 25 novembre*

*Journée du 25 novembre 1995*

- Le retour au foyer, Codaccioni en a rêvé, Juppé le lui a fait.
- Juppé vire ses jupettes. Il ne manque pas de culotte.
- La rigueur : Adieu veau, vache, cochons, jupettes.
- Quand Juppé déménage, les femmes font les valises.
- 8 femmes d'un coup... Quel homme !
- 8 sur 12 : Peut mieux faire !

Photo Nicole DÉCURÉ



Journée du 25 novembre, Paris.

*1975-1995,  
MLF le retour !*

Simone avait compris qu'il fallait nous céder ;  
et elle a fait voter la loi sur l'IVG.

20 ans après, où en est-on ? la pénurie, les commandos...

3 pas en avant, 3 pas en arrière,  
3 pas su'l côté, 3 pas d'l'aut côté.

Maintenant les femmes travaillent, c'est irréversible.

On a la loi Roudy, mais pas l'égalité.

Les ptits boulots, le surchômage, le temps partiel, les CDD...

3 pas en avant, 3 pas en arrière,  
3 pas su'l côté, 3 pas d'l'aut côté.

Electricies, éligibles dans les mêmes conditions,  
oui mais pour être élues, ça c'était pas prévu.

Les députées, les sénatrices, les femmes ministres qui s'font virer.

3 pas en avant, 3 pas en arrière,  
3 pas su'l côté, 3 pas d'l'aut côté.

La presse l'avait bien dit : l'féminisme c'est fini.

Faut croire qu'elle s'est trompée puisque nous revoici,

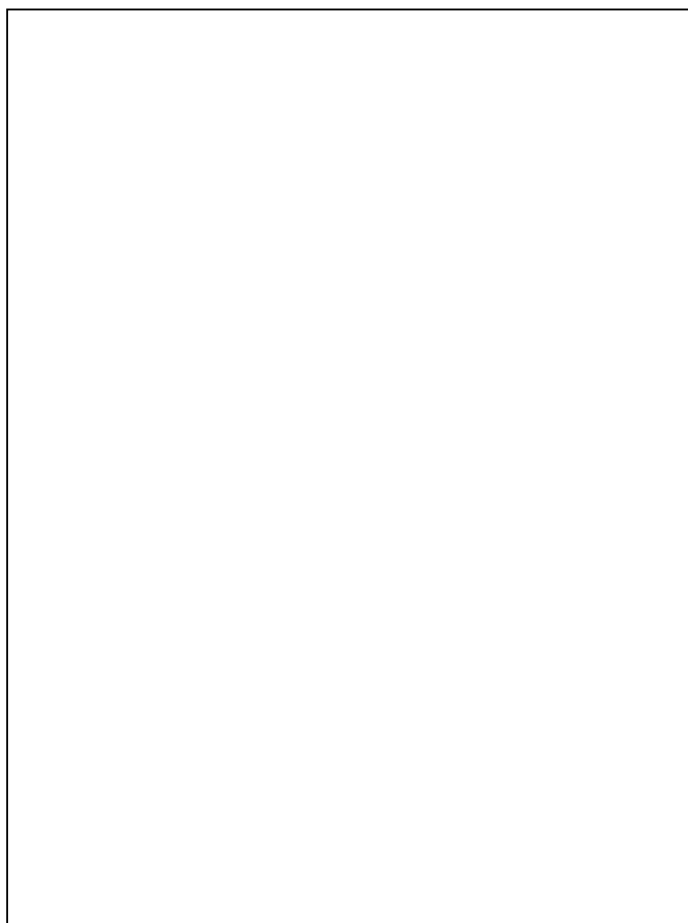
et avec nous, tous ceux qui croient

qu'les droits des femmes sont ceux de tous.

3 pas su'l côté, 3 pas d'l'aut côté,  
3 pas en arrière, 3 pas en avant.

F. MAGAZINE N° 8, septembre 1978.

Photo Nicole DÉCURÉ



Journée  
du 25 novembre,  
Paris.





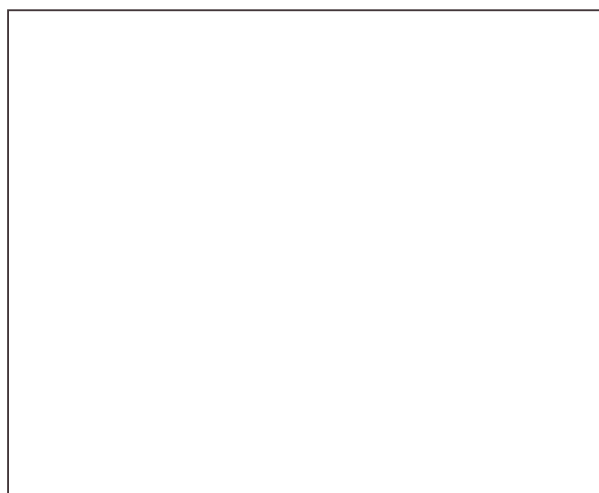
# Conférence de Pékin

## *L'après Pékin*

Ainsi que nous l'annoncions dans le dernier numéro du bulletin de l'ANEF, le texte de « La déclaration et le programme d'action de Beijing » est désormais paru en français. Il sera publié ultérieurement dans la collection des publications des Nations-Unies. Il est pour l'heure accessible au Service des Droits des femmes.

Ce document, qui fait 212 pages, ne pouvait être communiqué dans le bulletin in extenso, mais il a paru intéressant que nos adhérentes puissent avoir accès d'une part au texte de la Déclaration de Beijing dans son intégralité, d'autre part au chapitre du programme d'action consacré à « Education et formation des femmes ».

WOMEN'S WORLD N° 29



I. FOYENTIN

Afroza - Bangladesh (Simorgh).

## *Déclaration de Beijing*

1. – Nous, gouvernements participant à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ;

2 – Réunis à Beijing en septembre 1995, année du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations-Unies ;

3 – Résolus à faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde entier, dans l'intérêt de l'humanité tout entière ;

4 – Prenant note de la voix de toutes les femmes dans le monde entier et tenant compte de la diversité des femmes, de leurs rôles et de leurs conditions de vie, rendant hommage aux femmes qui ont ouvert la voie, et inspirés par l'espérance incarnée dans les jeunes du monde entier ;

5 – Constatons que la condition de la femme s'est améliorée dans certains domaines importants au cours de la dernière décennie mais que les progrès ont été inégaux, que les inégalités entre hommes et femmes persistent et que d'importants obstacles subsistent, ce qui a de graves conséquences pour le bien-être de l'humanité tout entière ;

6 – Constatons également que cette situation est exacerbée par l'accroissement de la pauvreté qui affecte la vie de la plus grande partie de la population mondiale, en particulier des femmes et des enfants, et dont les origines sont d'ordre tant national qu'international ;

7 – Nous consacrons sans réserve à l'élimination de ces contraintes et obstacles afin de promouvoir encore le progrès et l'accroissement du pouvoir d'action des femmes dans le monde entier, et convenons que cela exige que des mesures soient prises d'urgence dans un esprit de détermination, d'espoir de coopération et de solidarité qui nous portera dans le siècle prochain.

Nous réaffirmons notre engagement de :

8 – Réaliser l'égalité des droits et la dignité intrinsèque des hommes et des femmes et atteindre les autres objectifs et adhérer aux principes consacrés dans la Charte des Nations-Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Déclaration sur le droit au développement ;

9 – Garantir la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales ;

10 – Faire fond sur le consensus et les progrès réalisés lors des conférences et sommets précédents des Nations Unies consacrés aux femmes (Nairobi, 1985), aux enfants (New York, 1990), à l'environnement et au développement (Rio de Janeiro, 1992), aux droits de l'homme (Vienne, 1993), à la population et au développement (Le Caire, 1994) et au développement social (Copenhague, 1995), en vue d'assurer l'égalité, le développement et la paix ;

11 – Appliquer pleinement et efficacement les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme ;

12 – Assurer le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur promotion, y compris le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, contribuant ainsi à répondre aux besoins moraux, éthiques, spirituels et intellectuels des hommes et des femmes, et aux niveaux individuel et collectif, leur garantissant ainsi la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel au sein de la société et de régler leur vie selon leurs aspirations.

Nous sommes convaincus que :

13 – Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix ;

14 – Les droits des femmes sont des droits fondamentaux de la personne ;

15 – L'égalité des droits, des chances et de l'accès aux ressources, le partage égal des responsabilités familiales et un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes sont essentiels à leur bien-être et à celui de leurs familles ainsi qu'à l'affermissement de la démocratie ;

16 – La participation des femmes au développement économique et social, l'égalité des chances et la pleine participation, sur un pied d'égalité, des femmes et des hommes, en tant qu'agents et bénéficiaires d'un développement durable au service de l'individu sont des conditions essentielles à l'élimination de la pauvreté au moyen d'une croissance économique soutenue, du développement social, de la protection de l'environnement et de la justice sociale ;

17 – La reconnaissance et la réaffirmation expresses du droit de toutes les femmes à la maîtrise de tous les aspects de leur santé, en particulier leur fécondité, sont un élément essentiel du renforcement de leur pouvoir d'action ;

18 – L'instauration de la paix, aux niveaux local, national, régional et mondial, est possible et elle est indissociable de la promotion des femmes, car celles-ci sont un moteur essentiel des initiatives, du règlement des conflits et de la promotion d'une paix durable à tous les niveaux ;

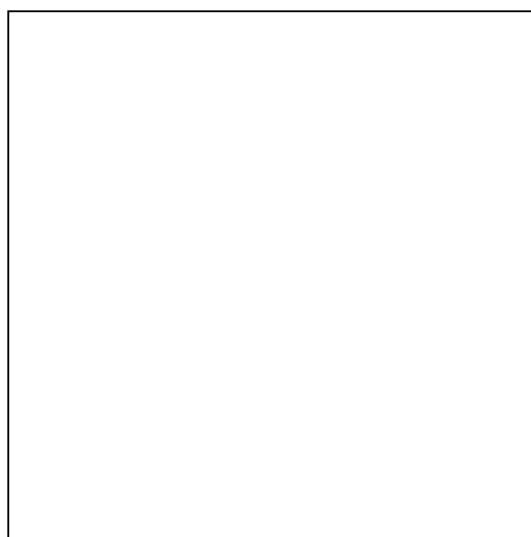
19 – Il est essentiel d'élaborer, de mettre en œuvre et de surveiller, à tous les niveaux, avec la pleine participation des femmes,



des politiques et programmes, y compris des politiques et des programmes de développement, qui soient égalitaires, efficaces, efficients et synergiques et qui puissent favoriser le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur promotion ;

20 – La participation et la contribution de tous les protagonistes de la société civile, en particulier les groupes et réseaux de femmes et les autres organisations non gouvernementales et organisations communautaires, dans le strict respect de leur autonomie, en coopération avec les gouvernements, revêtent une grande importance pour l'application et le suivi effectifs du Programme d'action ;

21 – La mise en œuvre du Programme d'action exige l'engagement des gouvernements et de la communauté internationale. En prenant des engagements, aux niveaux national et international, y compris lors de la Conférence, les gouvernements et la communauté internationale reconnaissent la nécessité d'agir immédiatement pour donner plus de pouvoir aux femmes et assurer leur promotion.



WOMEN'S WORLD N° 29

Nous sommes résolus à :

22 – Redoubler d'efforts et multiplier les actions visant à atteindre d'ici la fin du siècle les objectifs des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme ;

23 – Veiller à ce que les femmes et les petites filles jouissent pleinement de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales, et prendre des mesures efficaces contre les violations de ces droits et libertés ;

24 – Prendre toutes les mesures voulues pour éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des petites filles ainsi que les obstacles à l'égalité des sexes et à la promotion des femmes et du renforcement de leur pouvoir d'action ;

25 – Encourager les hommes à participer pleinement à toute action favorisant l'égalité ;

26 – Promouvoir l'indépendance économique des femmes, notamment par l'emploi, et éliminer le fardeau de plus en plus lourd que la pauvreté continue de faire peser sur les femmes, en s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté par des changements de structures économiques assurant à toutes les femmes, notamment aux rurales, l'égalité d'accès, en tant qu'agents essentiels du développement, aux ressources productives, aux possibilités de promotion et aux services publics ;

27 – Promouvoir un développement durable au service de l'individu, notamment une croissance économique soutenue, en développant l'éducation de base, l'éducation permanente, l'alphabétisation et la formation ainsi que les soins de santé primaires à l'intention des femmes et des petites filles ;

28 – Prendre des mesures concrètes en faveur de la paix pour la promotion de la femme et, tenant compte du rôle de premier plan des femmes dans le mouvement pacifiste, œuvrer activement à la réalisation d'un désarmement général et complet, sous un contrôle international rigoureux et efficace, et appuyer les négo-

ciations en vue de la conclusion immédiate d'un traité universel et effectivement vérifiable au plan multilatéral d'interdiction complète des essais nucléaires qui favorisera le désarmement nucléaire et la prévention de la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects ;

29 – Prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ;

30 – Assurer l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi qu'un traitement égal des femmes et des hommes, et améliorer la santé en matière de sexualité et de procréation ainsi que l'éducation des femmes ;

31 – Promouvoir et protéger tous les droits fondamentaux des femmes et des filles ;

32 – Redoubler d'efforts pour que toutes les femmes et les filles que de multiples obstacles, tenant à des facteurs tels que race, âge, langue, origine ethnique, culture, religion, incapacités ou appartenance à une population autochtone, privent de tout pouvoir et de toute possibilité de progrès puissent jouir à égalité de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales ;

33 – Faire respecter le droit international, notamment le droit humanitaire, afin de protéger les femmes et les petites filles en particulier ;

34 – Créer les conditions qui permettent aux petites filles et aux femmes de tous âges de réaliser tout leur potentiel, veiller à ce qu'elles participent pleinement et à égalité à l'édification d'un monde meilleur pour tous et leur confier un rôle accru dans le processus de développement.

Nous sommes résolus à :

35 – Assurer l'accès des femmes, dans des conditions d'égalité, aux ressources économiques, notamment à la terre, au crédit,

à la science et à la technique, à la formation professionnelle, à l'information, à la communication et aux marchés, en tant que moyen de favoriser la promotion des femmes et des filles et le renforcement de leur pouvoir d'action, y compris en leur donnant les moyens de tirer parti de ces ressources, notamment grâce à la coopération internationale ;

36 – Assurer le succès du Programme d'action, ce qui exigera une volonté résolue des gouvernements, des organisations internationales et des institutions à tous les niveaux. Nous sommes profondément convaincus que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement sont des éléments interdépendants et synergiques du développement durable, dans lequel s'inscrivent nos efforts visant à améliorer la qualité de vie pour tous. Un développement social équitable, qui permette aux pauvres, en particulier aux femmes vivant dans la pauvreté, d'utiliser de manière viable les ressources naturelles, est une assise nécessaire pour le développement durable. Nous reconnaissons également qu'une croissance économique large et soutenue, dans le contexte du développement durable, est nécessaire pour étayer le développement social et la justice sociale.

La réussite du Programme d'action exigera également la mobilisation de ressources suffisantes, aux échelons national et international, ainsi que l'affectation aux pays en développement par tous les mécanismes de financement existants, tant multilatéraux que bilatéraux et privés, de ressources nouvelles et additionnelles pour la promotion de la femme ; des financements pour renforcer la capacité des institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales ; un engagement en faveur de l'égalité des droits, de l'égalité des responsabilités, de l'égalité des chances et de la participation égale des femmes et des hommes à tous les organismes et à tous les processus de prise de décisions nationaux, régionaux et internationaux ; la création ou le renforcement, à tous les niveaux, de mécanismes de vigilance responsables devant toutes les femmes dans le monde entier ;

37 – Assurer également le succès du Programme d'action dans les pays en transition ; à cet effet, la coopération et l'assistance internationales resteront nécessaires ;

38 – En tant que gouvernements, nous adoptons le Programme d'action énoncé ci-après et nous nous engageons à le traduire dans les faits, en veillant à ce que le souci d'équité entre les sexes imprègne toutes nos politiques et tous nos programmes. Nous demandons instamment aux organismes des Nations Unies, aux institutions financières régionales et internationales, aux autres institutions régionales et internationales compétentes et à tous les hommes et toutes les femmes, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales, dans le strict respect de leur autonomie, et à tous les secteurs de la société civile, de souscrire résolument et sans restriction au Programme d'action et de participer à sa réalisation en coopération avec les gouvernements.

## ***Education et formation des femmes***

69 – L'éducation est un droit de l'homme et un moyen essentiel d'atteindre les objectifs d'égalité, de développement et de paix. Filles et garçons ont tout à gagner d'un enseignement non discriminatoire qui, en fin de compte, contribue à instaurer des relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes. Les femmes ne pourront prendre une part plus active au changement que si l'égalité d'accès à l'éducation et l'obtention de qualifications dans ce domaine leur sont assurées. L'alphabétisation des femmes est un important moyen d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation de la famille et de permettre aux femmes de participer à la prise de décisions intéressant la société. Il s'est avéré extrêmement rentable, sur le plan tant social qu'économique, d'investir dans l'éducation et la formation – de type classique ou non – des filles et des femmes : c'est donc là l'un des meilleurs moyens

de parvenir à un développement durable et à une croissance économique à la fois soutenue et viable.

70 – Au niveau régional, filles et garçons ont désormais également accès à l'enseignement primaire, excepté dans certaines parties de l'Afrique, en particulier l'Afrique subsaharienne, et en Asie centrale, où les moyens d'éducation sont encore insuffisants. Les filles sont de plus en plus présentes dans l'enseignement secondaire et, dans certains pays, y sont admises à égalité avec les garçons. Le nombre de filles et de femmes dans l'enseignement supérieur a augmenté considérablement. Dans de nombreux pays, les écoles privées ont également joué un rôle complémentaire important dans l'amélioration de l'accès à l'enseignement à tous les niveaux. Pourtant, plus de cinq ans après l'adoption par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande, 1990) de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et du Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, quelque 100 millions d'enfants, dont au moins 60 millions de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire, et plus des deux tiers des 960 millions d'analphabètes adultes que compte la population mondiale sont des femmes. Or, le taux d'analphabétisme élevé qui existe dans la plupart des pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne et dans certains Etats arabes, reste un obstacle majeur à la promotion de la femme et au développement.

71 – En matière d'éducation, les filles sont toujours en butte à la discrimination dans bien des régions du monde, du fait des traditions, des mariages et des grossesses précoces, du caractère inapproprié et sexiste des matériels didactiques et d'enseignement, du harcèlement sexuel, et de la pénurie d'établissements scolaires convenablement équipés et d'accès facile. Les filles sont très tôt chargées de pénibles corvées ménagères. On attend des fillettes et des jeunes filles qu'elles s'acquittent de leurs obligations scolaires sans négliger leurs tâches domestiques, ce qui se traduit souvent par des résultats scolaires médiocres et des abandons pré-

coces. Ceci a des conséquences durables sur tous les aspects de la vie des femmes.

72 – La création d'un environnement éducatif et social où les femmes et les hommes, les filles et les garçons seraient traités sur un pied d'égalité et encouragés à développer tout leur potentiel, dans le respect de leur liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, et où les ressources éducatives ne véhiculeraient pas des clichés sexistes sur les hommes et les femmes serait un moyen efficace d'éliminer les causes de la discrimination à l'égard des femmes et les inégalités entre les sexes.

73 – Loin de se limiter aux connaissances et savoir-faire acquis pendant la jeunesse, l'éducation des femmes devrait être un processus continu tout au long de la vie, qui englobe l'enseignement et la formation de type classique ainsi que les formes non institutionnelles d'apprentissage telles que le volontariat, le travail non rémunéré et les connaissances traditionnelles.

74 – Les programmes scolaires et le matériel pédagogique demeurent dans une large mesure empreints de préjugés sexistes et sont rarement adaptés aux besoins spécifiques des filles et des femmes. Les rôles féminins et masculins traditionnels s'en trouvent ainsi renforcés, ce qui prive les femmes de la possibilité de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie de la société. Le fait que les éducateurs à tous les niveaux ne sont généralement pas sensibles au problème accentue les disparités existantes en encourageant les comportements discriminatoires et en sapant la confiance en soi des filles. L'absence d'éducation en matière de santé sexuelle et génésique a de graves conséquences pour les femmes et les hommes.

75 – L'enseignement des sciences, en particulier, est discriminatoire. Les manuels ne traitent pas des problèmes qui se posent quotidiennement aux femmes et aux filles et ne rendent pas justice aux réalisations des femmes dans le domaine scientifique. Bien souvent, les programmes scolaires destinés aux filles ne comportent ni l'enseignement des mathématiques et des sciences de base

ni la formation technique qui pourraient leur permettre d'améliorer la qualité de leur vie quotidienne et accroître leurs possibilités d'emploi. Une formation scientifique et technique solide prépare les femmes à jouer un rôle actif dans le développement technique et industriel de leur pays ; il convient donc de revoir les programmes de formation technique et professionnelle dans ce sens. La technologie est en train de transformer rapidement le monde et modifie également la façon de vivre dans les pays en développement. Il est essentiel que les femmes ne soient pas seulement les bénéficiaires des progrès technologiques mais qu'elles en deviennent aussi les protagonistes, depuis le stade de la conception jusqu'à celui de l'application, du suivi et de l'évaluation.

76 – La possibilité d'avoir accès à tous les niveaux de l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur, et à toutes les disciplines, et d'aller jusqu'au bout des études entreprises est à l'origine, au moins en partie, des progrès que les filles continuent de faire dans leur activité professionnelle. Néanmoins, elles se trouvent encore concentrées dans un nombre limité de disciplines.

77 – Les médias sont l'un des outils d'éducation les plus efficaces. Les éducateurs et les institutions gouvernementales et non gouvernementales doivent en tirer parti pour favoriser la promotion de la femme et le développement. L'enseignement informatisé et les systèmes d'information sont un élément de plus en plus important de l'apprentissage et de la diffusion des connaissances. La télévision, en particulier, a une profonde influence sur les jeunes et, à ce titre, est en mesure d'inculquer des valeurs, de façonner les comportements et de présenter les femmes et les jeunes filles de manière positive ou négative. Il importe donc que les éducateurs enseignent le sens critique et l'esprit d'analyse.

78 – Dans de nombreux pays, les ressources consacrées à l'éducation, notamment celle des fillettes et des femmes, sont insuffisantes et elles ont parfois encore été réduites, notamment dans le contexte des politiques et programmes d'ajustement. L'insuffisance de ces allocations a des répercussions négatives durables



sur le développement humain, en particulier en ce qui concerne les femmes.

79 – Pour traiter le problème de l'inégalité d'accès à l'éducation et de l'insuffisance des possibilités dans ce domaine, les gouvernements et autres intervenants devraient s'employer activement et ostensiblement à intégrer la problématique hommes-femmes dans l'ensemble de leurs politiques et programmes de manière à effectuer, avant de prendre une décision, une analyse de ses répercussions sur les femmes et sur les hommes.

## **OBJECTIF STRATÉGIQUE B1**

### ***Assurer un accès égal à l'éducation***

#### MESURES À PRENDRE :

80 – Les gouvernements devraient :

a) Progresser vers la réalisation de l'objectif de l'égalité d'accès à l'éducation en prenant des mesures visant à supprimer dans l'enseignement à tous les niveaux la discrimination fondée sur le sexe, la race, la langue, la religion, l'origine nationale, l'âge ou un handicap, ainsi que toute autre forme de discrimination, et, le cas échéant, envisager de mettre en place des procédures de recours ;

b) Assurer, d'ici à l'an 2000, l'accès de tous à l'enseignement de base et permettre à 80 % au moins des enfants d'âge scolaire d'achever leurs études primaires ; assurer un accès égal aux filles et aux garçons à l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 ; assurer l'enseignement primaire universel dans tous les pays avant 2015 ;

c) Éliminer les inégalités entre les sexes en ce qui concerne l'ensemble des études du troisième cycle, en donnant aux femmes les mêmes possibilités en matière d'organisation des carrières, de formation, de bourses d'études et de perfectionnement, et en adoptant, le cas échéant, des mesures en leur faveur ;

d) Mettre en place un système éducatif attentif aux différences de traitement entre les sexes afin d'offrir à chacun les mêmes possibilités en matière d'études et de formation et d'assurer la participation égale des femmes à la gestion de l'éducation ainsi qu'à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions ;

e) En collaboration avec les parents, les organisations non gouvernementales, notamment les organisations de jeunes, les collectivités et le secteur privé, dispenser aux jeunes femmes une formation théorique et technique, leur donner la possibilité d'organiser leur carrière, développer leur aptitude à diriger et leur sens des relations sociales, et leur donner l'expérience du monde du travail afin de les préparer à participer pleinement à la vie de la société ;

f) Améliorer le taux de scolarisation et réduire les taux d'abandon scolaire chez les filles en allouant les ressources budgétaires appropriées, en s'assurant l'appui des parents et de la communauté grâce à des campagnes de sensibilisation, à des horaires scolaires plus souples, à des aides, des bourses et autres moyens de réduire le coût de la scolarité des filles pour leur famille et d'aider les parents à choisir tel ou tel type d'enseignement pour leurs filles ; et en veillant à ce que les établissements scolaires respectent les droits des femmes et des filles à la liberté de conscience et de religion en abolissant toute loi ou législation discriminatoire fondée sur la religion, la race ou la culture ;

g) Favoriser l'institution d'un cadre éducatif qui supprime tous les obstacles à la scolarisation des adolescentes enceintes et des jeunes mères, en offrant, le cas échéant, des services de garderie d'enfants et d'éducation des parents peu onéreux et d'accès facile, afin d'encourager les jeunes filles et les jeunes femmes qui ont des enfants ou des frères et sœurs à charge à poursuivre ou à reprendre leurs études et à les mener à bonne fin ;

h) Améliorer la qualité de l'éducation et l'égalité d'accès à l'enseignement pour les femmes et les hommes, afin que les femmes de tous âges soient en mesure d'acquérir et de développer les connais-

sances, les compétences, les aptitudes, les talents et les valeurs morales nécessaires pour participer pleinement, dans des conditions d'égalité, au développement social, économique et politique ;

i) Offrir, dans les établissements scolaires, des programmes d'orientation professionnelle non discriminatoires et non sexistes, propres à encourager les filles à choisir des matières classiques et techniques afin d'élargir la gamme des professions qu'elles pourront exercer par la suite ;

j) Encourager les Etats qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

## **OBJECTIF STRATÉGIQUE B2**

### ***Éliminer l'analphabétisme féminin***

#### MESURES À PRENDRE :

81 – Les gouvernements, les instances régionales, nationales et internationales et les donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les organisations non gouvernementales devraient :

a) Réduire l'analphabétisme féminin à la moitié au moins de son taux de 1990, en mettant l'accent sur l'alphabetisation des femmes rurales, des migrantes, des réfugiées, des femmes déplacées dans leur propre pays et des femmes handicapées ;

b) D'ici à l'an 2000, assurer l'accès universel à l'enseignement et veiller à ce que les filles disposent des mêmes possibilités que les garçons d'achever leurs études primaires ;

c) Éliminer les disparités entre les hommes et les femmes en matière d'instruction élémentaire et d'alphabetisation fonctionnelle, comme le recommande la Déclaration de Jomtien sur l'éducation pour tous ;

d) Réduire les inégalités entre les pays développés et les pays en développement ;

e) Encourager la participation des adultes et des parents en vue de promouvoir l'alphabétisation pour tous ;

f) Promouvoir, en même temps que l'alphabétisation, l'acquisition de compétences pratiques et de connaissances scientifiques et technologiques et chercher à élargir la définition de l'alphabétisation, compte tenu des objectifs et critères actuels.

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE B3**

#### ***Améliorer l'accès à la formation professionnelle, à l'enseignement scientifique et technique et à l'éducation permanente***

##### MESURES À PRENDRE :

82 – Les gouvernements, en coopération avec les employeurs, les travailleurs et les syndicats, les organisations internationales et non gouvernementales, y compris les associations de femmes et de jeunes, et les établissements d'enseignement devraient :

a) Mettre au point et appliquer des politiques en matière d'éducation, de formation et de recyclage à l'intention des femmes, en particulier des jeunes femmes et de celles qui rentrent sur le marché du travail après l'avoir quitté, pour leur permettre d'acquérir les compétences requises dans un contexte socio-économique en évolution, afin d'améliorer leurs possibilités d'emploi ;

b) Faire en sorte que le système d'enseignement reconnaisse la valeur des formations de type non classique pour les filles et les femmes ;

c) Fournir des informations aux femmes et aux filles sur les programmes de formation professionnelle, scientifique et technique et sur les programmes d'éducation permanente et les avantages qu'ils présentent ;

d) Mettre au point des programmes d'enseignement et de formation à l'intention des femmes au chômage afin qu'elles puis-

sent acquérir de nouvelles connaissances et compétences qui leur permettront d'élargir la gamme des possibilités d'emploi, y compris d'emplois indépendants, et de développer leur esprit d'entreprise ;

e) Diversifier les programmes de formation professionnelle et technique et ouvrir plus largement aux filles et aux femmes l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans les domaines des sciences, des mathématiques, de l'ingénierie, des sciences et techniques de l'environnement, de l'informatique et des techniques de pointe, ainsi qu'aux études de gestion et réduire les taux d'abandon ;

f) Promouvoir le rôle essentiel qui incombe aux femmes dans les programmes de recherche, de vulgarisation et d'éducation en matière d'alimentation et d'agriculture ;

g) Encourager l'adaptation des programmes scolaires et des matériels didactiques, favoriser la création d'un environnement propice aux activités de formation et prendre les mesures qui s'imposent pour promouvoir la formation à toute la gamme des carrières non traditionnelles offertes aux hommes et aux femmes, en mettant notamment au point, à l'intention des professeurs de sciences et de mathématiques, des cours multidisciplinaires propres à les sensibiliser à l'importance que présente pour les femmes l'initiation aux sciences et aux techniques ;

h) Elaborer des programmes scolaires et des matériels didactiques, et prendre les mesures qui s'imposent pour ouvrir plus largement aux femmes l'accès aux secteurs scientifiques et techniques, en particulier à des domaines où elles ne sont pas représentées ou sont sous-représentées ;

i) Elaborer des politiques et des programmes visant à encourager les femmes à participer à tous les programmes d'apprentissage ;

j) Offrir aux femmes qui travaillent dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie et du commerce, des arts et de l'artisanat une meilleure formation technique ainsi qu'en matière de gestion, de vulgarisation agricole et de commercialisation, pour

mieux leur permettre d'exercer des activités rémunératrices, de participer à la prise de décisions dans le domaine économique, en particulier par l'intermédiaire d'organisations féminines à l'échelon local, et de contribuer à la production, à la commercialisation, aux affaires, à la science et à la technique ;

k) Assurer aux femmes adultes sans instruction ou peu instruites, aux femmes handicapées et aux femmes migrantes, réfugiées ou déplacées en situation régulière l'accès à un enseignement et à une formation de qualité, à tous les niveaux appropriés, afin de leur permettre d'améliorer leurs possibilités d'emploi.

#### **OBJECTIF STRATÉGIQUE B4**

##### ***Mettre au point des systèmes d'enseignement et de formation non discriminatoires***

##### MESURES À PRENDRE :

83 – Les gouvernements, les ministères de l'Education et autres institutions scolaires et universitaires devraient :

a) Formuler des recommandations et mettre au point des programmes, des manuels scolaires et du matériel didactique exempts de stéréotypes sexuels, à tous les niveaux d'étude, y compris à celui de la formation pédagogique, en association avec toutes les parties intéressées – éditeurs, enseignants, ministères de l'Education et associations de parents d'élèves ;

b) Mettre au point à l'intention des professeurs et des éducateurs des programmes de formation et du matériel pédagogique propres à les sensibiliser à la place, au rôle et à la contribution des femmes et des hommes dans la famille telle qu'elle est définie au paragraphe 29 ci-dessus, et la société ; dans ce contexte, promouvoir les notions d'égalité, de coopération, de respect mutuel et de partage des responsabilités entre les deux sexes dès le jardin d'enfants et mettre au point en particulier des modules éducatifs pour apprendre aux garçons à subvenir eux-mêmes à leurs besoins

domestiques et à partager les responsabilités familiales et la responsabilité des personnes à charge ;

c) Mettre au point à l'intention des professeurs et des éducateurs des programmes de formation et du matériel pédagogique propres à les sensibiliser à leur propre rôle en matière d'éducation en vue de leur enseigner des stratégies efficaces pour dispenser un enseignement attentif aux besoins des femmes ;

d) Prendre les mesures requises pour que les enseignantes à tous les niveaux bénéficient des mêmes possibilités et du même statut que leurs homologues masculins, étant donné qu'il est important de disposer d'enseignantes à tous les niveaux, et afin d'attirer et de garder les filles à l'école ;

e) Instituer et promouvoir une formation au règlement pacifique des conflits ;

f) Prendre les mesures requises pour qu'une plus grande proportion de femmes accèdent à la prise des décisions en matière d'éducation, en particulier parmi les enseignantes à tous les niveaux et dans les disciplines qui sont traditionnellement l'apanage des hommes telles que les disciplines scientifiques et techniques ;

g) Financer et effectuer des études et des recherches sur le rôle des hommes et des femmes à tous les niveaux de l'enseignement, en particulier au niveau des hautes études universitaires, et tenir compte des résultats de ces études pour l'élaboration des programmes d'études, y compris les programmes d'études universitaires, des manuels scolaires et des matériels pédagogiques, ainsi que pour la formation des enseignants ;

h) Assurer à toutes les femmes une formation aux fonctions de direction et leur offrir des possibilités à cet égard afin de les encourager à assumer de telles fonctions au cours de leurs études et dans le cadre de la société civile ;

i) Etablir des programmes d'éducation et d'information appropriés, en tenant dûment compte du multilinguisme, notamment en coopération avec les médias, afin de faire prendre conscience au public, et en particulier aux parents, de la nécessité de donner aux

enfants une éducation non discriminatoire et à répartir équitablement les responsabilités familiales entre les filles et les garçons ;

j) Elaborer des programmes d'éducation en matière de droits de l'homme qui intègrent la problématique hommes-femmes à tous les niveaux de l'enseignement, notamment en encourageant les établissements d'enseignement supérieur à inclure dans leurs programmes, en particulier dans leurs programmes d'études universitaires supérieures de droit et sciences sociales et politiques, l'étude des droits fondamentaux des femmes, tels qu'ils sont énoncés dans les conventions des Nations Unies ;

k) Eliminer, le cas échéant, les obstacles d'ordre législatif, réglementaire et social à l'éducation en matière d'hygiène sexuelle et de santé génésique dans les programmes d'enseignement de type classique concernant les questions relatives à la santé des femmes ;

l) Encourager, avec l'aide de leurs parents et la coopération du personnel enseignant et des établissements scolaires, l'élaboration de programmes d'enseignement à l'intention des filles et des garçons et la mise en place de services intégrés, afin de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités et de les aider à les assumer, compte tenu de l'importance de cet enseignement et de ces services pour l'épanouissement de la personnalité et le respect de soi, ainsi que de l'urgente nécessité d'éviter les grossesses non désirées, la propagation des maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida, et des phénomènes comme la violence sexuelle ;

m) Fournir des équipements récréatifs et sportifs accessibles et établir des programmes non sexistes en faveur des filles et des femmes de tous âges dans le cadre des institutions scolaires et communautaires, ou renforcer ceux qui existent déjà, et encourager la promotion des femmes dans tous les domaines de l'activité sportive et physique, y compris l'entraînement, la formation et l'administration, et en tant que participantes aux niveaux national, régional et international ;

n) Reconnaître et appuyer le droit des femmes et des fillettes autochtones à l'éducation ; et promouvoir une conception multi-



culturelle de l'éducation qui tienne compte des besoins, des aspirations et de la culture des femmes autochtones, notamment en mettant au point des plans d'enseignement, des programmes d'études et des matériels didactiques appropriés, si possible dans les langues des populations autochtones, et en faisant participer les femmes autochtones à ces processus ;

o) Reconnaître et respecter les activités artistiques, spirituelles et culturelles des femmes autochtones ;

p) Veiller au respect de l'égalité entre les sexes et de la diversité culturelle, religieuse et autre dans les établissements scolaires ;

q) Promouvoir des programmes d'enseignement, de formation et d'information à l'intention des femmes rurales et des exploitantes agricoles en utilisant des technologies abordables et appropriées, et en recourant aux services des médias – programmes radiophoniques, cassettes et unités mobiles, par exemple ;

r) Dispenser un enseignement de type non formel, notamment à l'intention des femmes rurales, afin de les aider à réaliser leur potentiel dans les domaines de la santé, de la micro-entreprise, de l'agriculture et des droits reconnus par la loi ;

s) Eliminer tous les obstacles à l'accès à l'enseignement formel pour les adolescentes enceintes et les jeunes mères, et favoriser la fourniture de services de garderie et d'autres services d'appui en cas de besoin.

## **OBJECTIF STRATÉGIQUE B5**

### ***Allouer des ressources adéquates aux réformes du système éducationnel et suivre leur application***

#### MESURES À PRENDRE :

84 – Les gouvernements devraient :

a) Allouer les ressources budgétaires nécessaires au secteur de l'enseignement et procéder à des transferts à l'intérieur de ce secteur, afin d'augmenter les fonds destinés à l'éducation de base, selon les besoins ;

b) Créer un mécanisme aux niveaux appropriés pour suivre l'application des réformes et mesures adoptées par les ministères compétents dans le domaine de l'éducation, et mettre en place des programmes d'assistance technique, si besoin est, afin de remédier aux problèmes posés par les activités de suivi.

85 – Les gouvernements et, le cas échéant, les institutions privées et publiques, les fondations, les instituts de recherche et les organisations non gouvernementales devraient :

a) En cas de besoin, mobiliser des fonds supplémentaires auprès d'institutions publiques et privées, de fondations, d'instituts de recherche et d'organisations non gouvernementales pour permettre aux fillettes et aux femmes, ainsi qu'aux garçons et aux hommes, dans des conditions d'égalité, de terminer leur scolarité, une attention particulière devant être accordée aux populations mal desservies ;

b) Financer des programmes spéciaux, notamment dans les domaines des mathématiques, des sciences et de l'informatique, afin de promouvoir les chances de toutes les filles et de toutes les femmes.

86 – Les organismes multilatéraux de développement, notamment la Banque mondiale et les banques régionales de développement, ainsi que les donateurs bilatéraux et les fondations devraient envisager :

a) D'augmenter les ressources consacrées à l'éducation et à la formation des filles et des femmes, en réservant à ce secteur un rang de priorité élevé dans les programmes d'assistance au développement ;

b) De collaborer avec les gouvernements bénéficiaires, afin de faire en sorte que les ressources allouées à l'éducation des femmes dans les programmes d'ajustement structurel et de relance économique, y compris les programmes de prêt et de stabilisation, soient maintenues ou augmentées.

87 – Au niveau mondial, les organisations internationales et intergouvernementales, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), devraient :

a) Contribuer à l'évaluation des progrès accomplis, au moyen d'indicateurs éducationnels mis au point par des organismes nationaux, régionaux et internationaux, et inciter les gouvernements, lorsqu'ils appliquent des mesures, à éliminer les différences entre femmes et hommes et entre filles et garçons en ce qui concerne l'accès à l'enseignement et à la formation et les résultats obtenus dans tous les domaines, en particulier dans l'enseignement primaire et l'alphabétisation ;

b) Fournir une assistance technique aux pays en développement, sur leur demande, afin de renforcer leur capacité de suivre les progrès réalisés en vue d'assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche, et en ce qui concerne les résultats obtenus dans tous les domaines, notamment dans l'éducation de base et l'élimination de l'analphabétisme ;

c) Organiser une campagne internationale visant à promouvoir le droit des femmes et des filles à l'éducation ;

d) Allouer un pourcentage substantiel de leurs ressources à l'éducation de base des femmes et des filles.

#### **OBJECTIF STRATÉGIQUE B6**

#### ***Promouvoir un processus d'éducation et de formation permanentes à l'intention des filles et des femmes***

#### **MESURES À PRENDRE :**

88 – Les gouvernements, les établissements d'enseignement et les communautés devraient :

a) Proposer une vaste gamme de programmes d'enseignement et de formation permettant aux femmes et aux filles d'acquérir, sur

une base continue, les connaissances et compétences requises pour vivre au sein de leur communauté et de leur pays, contribuer à leur développement et en bénéficier ;

b) Subventionner des services de garderie d'enfants et autres services, afin de permettre aux mères de continuer leurs études ;

c) Elaborer des programmes souples en matière d'éducation, de formation et de recyclage pour permettre aux femmes d'acquérir des connaissances sur une base continue et faciliter ainsi la transition entre leurs différentes activités à tous les stades de leur vie.



LE MONDE  
DES FEMMES  
N° 7

# *Publications éditées à l'occasion de la IV<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes*

## ▲ ***Les femmes en France : 1985-1995***

C. AUBIN, H. GISSEROT

Rapport établi par la France en vue de la IV<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes.

Edition des rapports officiels, septembre 1994, La Documentation française.

## ▲ ***Du côté des femmes***

Conférences, institutions, recherches.

Revue française des affaires sociales, n<sup>o</sup> hors série, août 1995, ministère de la Solidarité entre les générations.

## ▲ ***Les Françaises en marche pour le XXI<sup>e</sup> siècle***

Rapport des quatre groupes de travail pour la préparation de la IV<sup>e</sup> Conférence mondiale : commission « Femmes et vie publique », commission « Femmes et vie économique », commission « Femmes, nouveaux équilibres et cohésion de la société française », commission « Violences à l'encontre des femmes ».

Mars 1995, ministère de la Solidarité entre les générations (service des Droits des femmes).

## ▲ ***Les femmes***

Collection Contours et caractères, février 1995, éditions INSEE.

## ▲ ***La place des femmes***

Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales. Actes du Colloque de recherche des 6 et 7 mars 1995 au Sénat.

Août 1995, éditions La Découverte.

▲ ***Avec les femmes, une nouvelle organisation de la société***

Actes de la Rencontre nationale du 8 mars 1995 à la Sorbonne. Septembre 1995, ministère de la Solidarité entre les générations (service des Droits des femmes).

▲ ***Spécial Pékin***

Série des n° 1 à 7 du bulletin trimestriel d'information de la Mission de coordination pour la IV<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes.

Supplément à la « Lettre des Droits des femmes », de décembre 1993 à décembre 1995, ministère de la Solidarité entre les générations (service des Droits des femmes).

ETUDES

▲ ***Enquêtes auprès des associations féminines et féministes***

Analyse du discours et des pratiques du milieu associatif féminin relatifs à l'évolution sur la décennie, en France, des droits des femmes.

CNRS/GEDISST. Parue dans le rapport national « Les femmes en France : 1985-1995 », janvier-mars 1994, La Documentation française.

▲ ***Sondage « Jeunes adultes »***

– âgés de 25 à 34 ans – sur la place et le rôle des femmes en France.

IFOP/Ministère de la Solidarité entre les générations. Parue dans le rapport national « Les femmes en France : 1985-1995 », mars-avril 1994, La Documentation française.



*Bilan  
de la 2<sup>e</sup> Table ronde  
d'études féministes et sur les femmes,*

17 FÉVRIER 1996, PARIS, RUE DE VAUGIRARD

Une vingtaine de participantes, dont quelques têtes nouvelles, ce qui est encourageant, et Monique Dental, au nom du Service du Droit des femmes, avec qui nous avons pu convenir des divers modes de concertation pour mener à bien notre prochaine campagne de demandes envers le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). A ce niveau, les choses sont en cours mais non encore abouties : le dossier remis en juillet, s'il a été bien reçu par le Service du Droit des femmes, qui nous a reçues à l'automne, est toujours en examen au ministère de l'Éducation nationale, plus précisément à la MST.

Après un débat sur l'opportunité de demandes de postes fléchés « études féministes » ou non, et sur le conseil de Monique Dental, il est convenu de faire des demandes spécifiques pour chaque université, avec négociations spécifiques après des premières concertations tripartites (MEN, Droits des femmes, ANEF.)

Lors de ces négociations tripartites, il pourrait être demandé, à un niveau général, que le MEN demande aux présidents d'université de publier une liste dans chaque université des cours sur les femmes, afin de leur donner une visibilité locale et nationale, et dans le même esprit de faire un relevé quantitatif des demandes étudiantes envers ces cours, le tout d'ailleurs de concert avec les syndicats étudiants et enseignants. Toujours dans cet esprit, de demander la liste des sujets en agrégation par exemple.

Nous faisons ensuite le tour des demandes par université :

## TOULOUSE-LE MIRAIL

La situation est plutôt bonne, grâce à l'acharnement des enseignantes du groupe Simone. Un cours est maintenant obligatoire sur les rapports sociaux de sexe en 1<sup>re</sup> année de sociologie, fait par des enseignants plus ou moins volontaires mais sous la direction de Nicky Le Feuvre. (Expérience à suivre). Le DESS « Politiques sociales et rapports sociaux de sexe » devient de plus en plus performant, car arrivent maintenant (3<sup>e</sup> année de fonctionnement) des étudiants qui ont suivi tout un cursus de cours sur la question auparavant.

L'équipe demande, vu l'expérience positive des deux postes fléchés, deux postes de professeur (fléchés « études féministes »), un en histoire, un en sociologie, deux maîtres de conférences, aussi fléchés, un en anglais, un en psychologie, de façon à étendre le champ d'action aux autres disciplines, plus pourquoi pas, deux autres en histoire et en sociologie. Deux postes ATOS, une documentaliste, une secrétaire, pour asseoir la gestion de Simone, qui fonctionne à l'heure actuelle avec un poste non permanent renouvelable (ou non !) chaque année.

## LYON II

La demande principale porte sur des moyens pour faire fonctionner le centre de documentation et de recherches, c'est-à-dire



deux postes ATOS, une documentaliste et une secrétaire, dont la présence permettrait aussi de mieux assurer la gestion des huit UV du cursus « Etudes sur les femmes et les rapports sociaux de sexe » ; l'équipe se pose d'ailleurs la question d'étendre ce cursus, verticalement s'entend, avec le projet d'un DEA pluridisciplinaire.

## PARIS VIII

La situation est riche de potentialités et de son passé, mais la question du devenir du DEA existant en études féminines est préoccupante. La demande de postes fléchés reste à élaborer collectivement, si un consensus se fait sur cette question. Auquel cas il pourrait s'agir de postes de rang A, en histoire, sociologie, anglais. Pour l'instant, la demande porte a minima sur la nécessité de moyens, en vacances d'enseignement, pour mettre sur pied un séminaire interdisciplinaire (philo, socio, histoire, sciences politiques), en lien avec le GEDISST. Autre nécessité, celle d'une infrastructure logistique, avec un lieu et un personnel ATOS.

## AMIENS

Tout est à reprendre depuis le départ d'Irène Foyentin ; Joëlle Allouche est également partie, mais Lucie Bagnet pourrait peut-être reprendre le flambeau, en psychologie donc. Elle est en contact avec Francine Descarries, au Québec, pour une recherche conjointe sur les femmes et le travail.

## BORDEAUX III

La situation ne pousse pas à l'optimisme. Les enseignantes engagées (Marie-Claire Royer, Ginette Castro) vont partir à la retraite peu à peu et ne voient pas de remplaçantes se profiler à l'horizon pour mener des actions, alors que la présidence serait peut-être assez favorable.

## DAUPHINE

Françoise Picq reste très isolée, mais il est prévu que Dominique Fougeyrollas arrive. A suivre...

## PARIS XII

Judith Ezekiel fait des cours sur les femmes, en civilisation américaine, mais est la seule à le faire...

## PARIS X

Nicole Edelman, nouvelle maîtresse de conférences en histoire, vient d'arriver, et se propose donc de faire le recensement de ce qui se fait (peut-être) dans le reste de l'université.

## RENNES II

Colette Cosnier poursuit ses cours en littérature comparée, mais, elle aussi, ne voit pas qui pourra la relayer quand elle sera partie à la retraite. Par ailleurs, il est rappelé combien Annie Junter-Loiseau s'est vite retrouvée dans une impasse, son poste de maîtresse de conférences fléché Etudes féministes en droit lui fermant les portes du rang A.

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Claude Maignien enseigne à l'heure actuelle dans cette université toute neuve et encore très ouverte, comme chercheuse associée en histoire. Il faudrait profiter de ce genre d'opportunités pour imposer dès le départ des enseignements sur les femmes. Claude envisage la possibilité de demander la création d'un poste d'études féministes en histoire. Elle signale aussi qu'à Rouen il est question de créer des postes en Histoire des femmes, en réponse à une demande étudiante. Nous allons contacter Marianne Walle qui y enseigne l'allemand pour en savoir plus.

Par ailleurs, il est rappelé la nécessité de constituer un dossier des « femmes-ressources » : pour cela, commençons par publier régulièrement dans le bulletin de l'ANEF les thèses dernièrement soutenues. Envoyez donc régulièrement vos éventuelles listes.

Autre point évoqué par Nedaï Jamileh (de Ruptures) : la difficulté de poser la question des femmes dans le monde du cinéma,

la cruelle absence de cours et d'enseignantes compétentes dans ce domaine en étant un des symptômes.

Pour conclure, la réunion est positive, mais un peu suspendue à la réponse du ministère...

Annik HOUEL

## *SOCRATES*

### *et la création d'une association européenne des études féministes*

#### *L'évaluation européenne des études féministes*

Comme nous l'avons indiqué lors de l'AG de l'ANEF, une évaluation des études féministes en Europe a été conduite au cours de l'année universitaire 1994-95. Sous la responsabilité du département d'études féministes de l'Université d'Utrecht, un comité scientifique comportant une représentante de chaque pays membre de l'Union européenne a travaillé dans le cadre du réseau SIGMA pour le compte de la DG XXII de la Commission européenne, dans l'objectif de préparer la mise en place du programme SOCRATES qui, à partir de 1996-1997, doit regrouper l'ensemble des programmes d'échange européen existants (ERASMUS, TEMPUS, LINGUA, etc.). Cette évaluation s'est faite sur la base des champs disciplinaires, dont 16 ont été désignés par la Commission européenne : (ex. : droit, chimie, architecture, média et communication, langues étrangères..... et « Women's Studies »). Pour chaque champ disciplinaire, le comité scientifique fut chargé de :

- i) rédiger un rapport par pays (en langue anglaise et française) sur :
  - a) le système d'enseignement supérieur national,

- b) l'état de développement de son champ disciplinaire au sein de ce système,
  - c) l'expérience des programmes d'échange européen,
  - d) les recommandations spécifiques dans le cadre du programme SOCRATES ;
- ii) rédiger un rapport sur les échanges ERASMUS existants dans le champ disciplinaire ;
  - iii) organiser un colloque international de restitution des résultats des travaux du Comité scientifique aux responsables de SIGMA, de SOCRATES (DG XXII) et aux membres de la communauté scientifique européenne concernée.

Pour le champ des « Women's Studies », le colloque s'est tenu du 15 au 16 juin 1995 à Coimbra (Portugal) et a réuni plus de 250 femmes européennes, ainsi que les responsables du réseau SIGMA et de la DG XXII de la Commission européenne. Les rapports nationaux et le rapport ERASMUS ont alors été remis à la DG XXII (les rapports Erasmus et Women's Studies peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Office for Official Publications of the European Communities, L-2985 Luxembourg).

### *La création d'une Association des études féministes :*

#### *Un premier pas vers la mise en place d'un réseau thématique sous SOCRATES*

Afin d'assurer la mise en application des recommandations formulées par le Comité scientifique des études féministes lors de l'évaluation SIGMA, il est actuellement question de mettre en place une Association européenne des études féministes dans le cadre du programme Socrates. L'objectif de cette association consisterait à coordonner la mise en place d'un réseau thématique « Études féministes » (source importante de fonds de recherche et d'échange sous SOCRATES).

Selon les recommandations des responsables de la DG XXII, la création d'une association constitue une condition sine qua non de la reconnaissance d'un réseau thématique dans un champ disciplinaire donnée. Cette association se distinguerait des réseaux existants (WISE, ENWS, etc.) dans la mesure où il s'agit de constituer une structure institutionnelle qui permet de fédérer les établissements d'enseignement supérieur autour d'un thème de collaboration commun. Une telle association constituerait essentiellement une structure de gestion des financements de recherche et agirait également comme de groupe de pression auprès de la DG XXII pour la prise en compte des recherches féministes lors de l'élaboration des politiques de la commission.

Cette association sera ouverte à tous les institutions d'enseignement supérieur européens sous deux conditions :

- a) l'obtention de l'accord du président de l'université pour la participation de l'établissement à un réseau « Études féministes » ;
- b) le versement des cotisations d'adhésion à l'association (dont le montant reste à fixer). Le département d'études féministes à l'Université d'Utrecht a obtenu une bourse de la DG XXII pour la mise en place d'une association au cours de l'année universitaire 1995-96.

Ces fonds devraient permettre deux types d'activités. Dans un premier temps, il est question d'organiser des réunions de travail avec des membres du Comité scientifique SIGMA, ainsi que d'autres structures ayant de l'expérience dans le cadre des collaborations européennes en études féministes (WISE, ENWS, Nordic Institute, etc.) afin de préparer les statuts de l'association et de discuter des orientations générales du réseau thématique. Une réunion est prévue à Utrecht en mai 1996. Ensuite, il est prévu d'organiser une conférence de lancement de l'association qui sera consacrée à la préparation du projet de réseau thématique « Etudes féministes » sous SOCRATES. Cette conférence se tiendra fin novembre 1996 à l'Université de Limerick en Irlande. La remise du projet de réseau thématique à la DG XXII aura lieu en janvier 1997.

La préparation et la coordination de ces activités sont assurées par un petit groupe ad-hoc composé de la coordination NOISE d'Utrecht, les organisatrices de la conférence d'Utrecht, les responsables de WISE et du Nordic Institute.

### Les stratégies locales

Comme je l'avais signalé dans le compte rendu de l'AG de l'ANEF, la mise en place de SOCRATES implique une modification des démarches administratives préalables à toute collaboration internationale. Il est donc indispensable de faire figurer votre participation (individuelle ou collective) au réseau études féministes dans le Plan des relations internationales que chaque établissement d'enseignement supérieur est désormais tenu d'établir. En France, ces plans sont actuellement en cours de constitution et il est nécessaire de prendre contact avec le responsable du Service des Relations internationales dans votre établissement dans les plus brefs délais.

Nicky LE FEUVRE

## *Adresses utiles*

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

FRANCE

### **quipe SIMONE**

Nicky Le Feuvre

Maison de la Recherche

Université de Toulouse-Le Mirail

5, allées Antonio-Machado

31058 TOULOUSE cedex

Tel (33) 61 50 43 94 – Fax (33) 61 50 49 63

e-mail : lefeuvre@cict.fr

PAYS-BAS

**COORDINATION VALUATION TUDES F MINISTES  
EN EUROPE**

Rosi Braidotti et Christine Rammrath  
Utrecht University  
Department of Women's Studies in the Arts  
Kromme Nieuwegracht 29  
3512 HD UTRECHT  
Tel (31) 30 253 6013 – Fax (31) 30 253 6695  
e-mail : rosi.braidotti@let.ruu.nl  
christine.rammrath@let.ruu.nl

**WISE**

Margit van der Steen  
Heidelberglaan 2  
3584 CS UTRECHT  
Tel (31) 30 30 253 1881 – Fax (31) 30 253 1619  
e-mail : steen@fsw.ruu.nl

**NORDIC INSTITUTE FOR WOMEN S STUDIES  
AND GENDER RESEARCH**

Friede Eeg-Henriksen  
University of Oslo  
P.O. Box 1156 Blindern  
0317 OSLO  
Tel (47) 22 85 89 31 – Fax (47) 22 58 89 50  
e-mail : nordisk@sfk.uio.no  
<http://www.uio.no/www-other/nikk>

**COMMISSION EUROP ENNE**

Bureau SOCRATES  
Technical Assitance Office Socrates & Youth  
Montoyerstraat 70  
1040 BRUXELLES  
Tel (32) 2 233 01 11 – Fax (32) 2 233 01 50

# *Banque de données GRACE sur les études féministes :*

## QUELQUES INFORMATIONS

La banque de données GRACE est un outil d'information qui recense l'ensemble des chercheuses et recherches en études féministes/études sur les femmes dans les pays membre de l'Union européenne. Créée en 1984 par le GRIF à Bruxelles, cette banque de données a connu de nombreuses difficultés de fonctionnement, mais a permis la publication d'un certain nombre de cahiers thématiques qui sont très utiles pour connaître l'état des recherches féministes dans les autres pays européens. Suite à une réorganisation du GRIF à Bruxelles, la coordination de la banque de données GRACE a été temporairement confiée à l'Équipe SIMONE à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Dans l'attente d'une solution durable pour la gestion de cet outil d'information, nous disposons d'un budget modeste (environ 20 000 écus) qui doit être consacré à la réalisation du contrat négocié par Jacqueline de Grootte auprès des responsables du Bureau de l'égalité des chances de la DGV de la Commission européenne.

Ce contrat comporte 3 missions :

1) La préparation d'un rapport pour la DGV sur l'avenir de la banque de données GRACE. Il s'agit de formuler des recommandations quant à l'amélioration du fonctionnement de la mise à jour et de la diffusion/ exploitation de la banque de données (la création d'une page GRACE sur Internet est une des solutions à envisager) ;

2) L'identification d'un Centre féministe susceptible de prendre en charge la responsabilité nationale pour la mise à jour et la diffusion de la banque de données dans chacun des trois nouveaux



pays membres de l'Union européenne (Autriche, Finlande et Suède) ;

3) La publication d'un cahier (sur le modèle des précédentes publications GRACE) sur les recherches féministes et les politiques européennes (à partir des fichiers nationaux disponibles, puisque nous ne disposons pas des fonds nécessaires à une nouvelle mise à jour systématique de la banque de données à l'heure actuelle).

Nous disposons de seulement 3 mois pour effectuer ce travail (dont dépendra par la suite la négociation d'un budget pluriannuel pour la coordination future de la banque de données).

Nous lançons un appel aux adhérentes de l'ANEF pour la réalisation de ce travail. Si vous souhaitez que vos travaux (recherches, publications) sur les politiques européennes (ou sur d'autres thèmes susceptibles d'avoir un impact sur les politiques européennes) figurent dans le Cahier (qui connaîtra une large diffusion à travers l'Union européenne), nous vous invitons à nous adresser au plus vite (avant le 15 avril 1996) un CV complet comportant :

- vos coordonnées personnelles et/ou professionnelles
- vos thèmes de recherche
- les références précises et complètes de vos publications les plus récentes (depuis 1990)
- un accord écrit pour faire figurer ces informations dans la banque de données GRACE.

## ADRESSE

Banque de données GRACE  
Équipe SIMONE  
Maison de la Recherche  
Université de Toulouse-Le Mirail  
5, allées A.-Machado  
31058 TOULOUSE cedex  
Tel (33) 61 50 43 94 – Fax (33) 61 50 49 63/64  
e-mail : lefeuvre@cict.fr

Par ailleurs, je profite de cette occasion pour vous rappeler que la banque de données peut être consultée à tout moment par les enseignantes-chercheuses en études féministes/sur les femmes en France. Pour cela, il suffit de prendre contact (par courrier, téléphone, fax, e-mail, etc.) avec l'un des deux Centres responsables de la diffusion de la banque de données GRACE en France, à savoir l'Équipe SIMONE à l'Université de Toulouse-Le Mirail et le CEDREF à l'Université de Paris VII. La banque de données fonctionne avec un thesaurus de mots clés qui permet (en principe !) de retrouver des chercheuses et/ou des publications sur les thèmes qui vous intéressent. Une petite participation aux frais de consultation de la banque de données et aux frais d'affranchissement des résultats de la consultation vous sera demandée (50 F maximum).

Merci d'avance à toutes celles qui prendront le temps de nous répondre.

Nicky Le Feuvre  
Équipe SIMONE

## *Le groupement de recherche MAGE*

### *Présentation*

Le groupement de recherche MAGE a été créé par le CNRS au 1<sup>er</sup> janvier 1995. Ce GDR est le premier du genre, c'est-à-dire le premier GDR centré sur la question de la différence des sexes.

Peut-être faut-il rappeler en quelques mots l'histoire de ce projet. L'idée d'un GDR sur « Marché du Travail et Genre » (MAGE) est née de la volonté collective de chercheurs de disciplines et d'horizons différents, d'ouvrir plus largement le débat sur la pertinence d'une lecture sexuée du monde du travail. Le but du GDR est celui d'une confrontation pluridisciplinaire et plurithématique,

d'une invitation à revisiter les problématiques liées au marché du travail à la lumière de la variable « sexe ». Le champ couvert par ce GDR est donc très large. Derrière l'intitulé « marché du travail », il y a en effet la volonté de traiter de l'ensemble du domaine, c'est-à-dire des questions de travail, d'emploi, de chômage, de formation et d'éducation.

D'emblée aussi, ce GDR se veut pluridisciplinaire. Il regroupe 25 laboratoires et près de 140 chercheurs, sociologues, économistes, juristes, historiens, psychologues, philosophes, spécialistes de sciences de l'éducation et de sciences politiques.

Enfin, troisième option forte : le GDR Mage ne s'est pas construit autour des seuls spécialistes patentés de l'étude des rapports sociaux de sexe. Notre idée, au contraire, est de faire sortir la question du genre du cercle des initiés et de la discuter plus largement avec tous ceux et celles qui estiment qu'une lecture sexuée du monde du travail a des vertus heuristiques, sans pour autant que ce soit leur objet de recherche principal.

C'est volontairement qu'il n'y a pas d'unité théorique et que le MAGE rassemble des chercheurs et des laboratoires qui ont des positions et des options théoriques différentes : un GDR se constitue autour d'un champ de recherche, d'un domaine scientifique, et non autour d'une ligne théorique ou problématique.

Cette initiative vient combler une sorte de « retard français » en matière de Gender's Studies. Dans la plupart des pays qui nous entourent (Europe des Douze, mais aussi USA, Canada et Québec), ces questions ont des lieux institutionnels de réflexion qui n'existent pas (ou peu) chez nous : chaires d'enseignement, écoles doctorales, réseaux, laboratoires, revues, etc. Sans doute faut-il d'ailleurs se saisir positivement de ce retard pour éviter aujourd'hui les écueils qui, ailleurs, ont parfois fait dévier ces initiatives vers un repli sur soi préjudiciable à tous.

Au point de départ de ce GDR, il y a la conviction commune qu'en approfondissant l'analyse des différences de sexe sur le mar-

ché du travail, on ne contribue pas seulement à l'accumulation des savoirs sur l'activité féminine et masculine, mais aussi à la progression générale des connaissances sur le marché du travail.

En ce sens, l'ambition n'est pas d'ajouter une variable supplémentaire, le genre, mais de travailler à la construction de nouvelles approches théoriques et à la remise en cause des méthodes utilisées. Les milieux de recherche ont en effet trop longtemps fonctionné sur la base d'une distinction implicite des champs de recherche : le marché du travail d'un côté, les différences de sexe ailleurs.

Avec Le premier numéro des Cahiers du Mage, nous avons inauguré un cycle de séminaires qui tente de dresser un état des lieux sur la question des différences de sexe sur le marché du travail. Le projet est européen et pluridisciplinaire. Il s'agit en effet d'organiser le débat entre des chercheurs de pays, de disciplines et d'écoles de pensée différents. Sur chacun des thèmes retenus, nous avons voulu que se rencontrent et se confrontent des chercheurs d'horizons divers, qui souvent se connaissent de nom, se sont parfois lus, mais ne s'étaient pas forcément encore rencontrés.

C'est dire que nous espérons beaucoup du mélange des genres.

Margaret MARUANI,  
Directrice du GDR Mage.

Le GDR Mage « Marché du travail et genre » a été créé par le CNRS en 1995. Il est placé sous la responsabilité de Margaret Maruani.

Le GDR Mage s'organise autour de 7 groupes thématiques :

- Système scolaire et différences de sexe  
(responsable : Marie Duru-Bellat).
- Féminisation et masculinisation des professions  
(responsable : Marlaine Cacouault).
- Employabilité, qualification et salaires  
(responsable : Anne-Marie Daune-Richard).

- Flexibilité du temps et de l'emploi  
(responsable : Rachel Silvera).
- Chômage et précarité  
(responsable : Chantal Rogerat).
- Politiques d'égalité professionnelles et politiques familiales  
(responsable : Jacqueline Laufer).
- La division sexuelle du travail, permanence et variabilité  
(responsable : Helena Hirata).

## COMPOSITION

### **Comit directeur :**

Marie Duru-Bellat (sociologue à l'université de Bourgogne), Margaret Maruani (sociologue au CNRS/IRESO), Chantal Rogerat (sociologue au CNRS/IRESO), Sylvie Schweitzer (historienne à l'université de Lyon II), et Rachel Silvera (économiste à l'université de Paris X).

### **Laboratoires membres du GDR :**

CEDREF (Paris VII), CEE (Paris), Centre de recherche en psychologie (Lille III), Centre Pierre-Léon (Lyon II), CEREQ (Marseille), CLERSE (Lille), CRESEP (Orléans), CSU (IRESO, Paris) ERMOPRES (Toulouse/Paris), GEDISST (IRESO, Paris), GRAA (IRESO), INETOP (CNAM, Paris), IREDU (Dijon), IRES (Paris), Laboratoire de sciences sociales de l'ENS (Paris), LASMAS (IRESO, Paris), LASTES (Nancy II), LERSO (Nantes), LEST (Aix-en-Provence), SET-METIS (Paris I), Direction de la recherche d'HEC (Paris), SOLIIS (Nice), Travail et Mobilités (Paris X).

ADRESSE ET CONTACTS : Anne Forssell – MAGE/IRESO – 59-61, rue Pouchet 75017 PARIS – Tél. (1) 40 25 10 37 – Fax (1) 40 25 11 70.

Le MAGE bénéficie du soutien financier du CNRS, de l'IRESO et du Service des Droits des femmes. Le Séminaire européen est co-financé par l'unité « Egalité des chances » de la Commission des Communautés Européennes.

## *European Summer School* *Women's Studies*

From 16 to 30 August, the third European Summer School of Women's Studies will be organised, focusing this year on : « Feminist Literary Theory, History and Cultural Studies from Multicultural and Interdisciplinary Perspectives », at Utrecht University, The Netherlands.

This two weeks intensive Summer School aims to offer an advanced introductory course from multicultural interdisciplinary perspectives, for advanced final-year undergraduate and post-graduate students, as well as PhD students and women working in the field of Women's Studies. Students from Central and Eastern Europe and Development Countries are especially welcome to apply for the course.

The course consists of lectures and working groups. The NOIQSE certificate will be issued after the fulfillment of all requirements (preparation of assignments and reading, attendance and final essay of 8-10 pages). The programme also includes a workshop on multicultural dialogue and body and singing exercises.

The course costs are Dfl. 700- (\$ 435, ecu 337 including readers) and accomodation costs amount to about Dfl. 300- (\$ 187, ecu 145, no food included). There are also possibilities for reductions.

Deadline for applications : 1 April 1996.

For more information, folders and application forms, contact :

NOIQSE (Network of Interdisciplinary Women's Studies Europe).

Christine Rammrath – NOIQSE – Arts Faculty – Utrecht University. Kromme Nieuwegracht 29, NL-3512 HD UTRECHT – The Netherlands – Tel. +31 30 2536013 – Fax : + 31 30 2536695 – e-mail : christine.rammrath@let.ruu.nl.

# *Approches féministes dans différents champs disciplinaires*

Responsable : Claude Zaidman.

(le lundi de 18 h à 20 h, couloir 34-44, salle 313)

DEUXIÈME SEMESTRE :

*Genre et ethnicité, le multiculturalisme,  
le « politiquement correct » :  
approches internationales*

**Genre et ethnicité**, Annette Goldberg-Salinas, sociologie, Université Denis-Diderot.

▲ 12 février 1996

**Féminisme "occidental" et femmes du monde arabe**, Sonia Dayan-Herzbrun, sociologie, Université Denis-Diderot.

▲ 26 février 1996

**Féminisme et multiculturalisme, les politiques de l'identité aux États-Unis**, Michel Feher, philosophie, directeur de la revue américaine *Zone* et des éditions Zone Books.

▲ 18 mars 1996

**Abus et/ou abusés ? Le féminisme entre tribunaux et thérapie**, Liliane Kandel, psycho-sociologie, Université Denis-Diderot et Gail Pheterson, psychologie, CEDREF.

▲ 15 avril 1996

**Femmes, migrations et intégrations**, Nicole-Claude Mathieu, anthropologie, EHESS.

▲ 6 mai 1996

**Regards croisés, féminismes hexagonaux et féminismes indiens**, Danièle Haase-Dubosc, histoire, directrice de Columbia University à Paris et Marcelle Marini, littérature, CEDREF.

▲ 5 juin 1996.







## *A venir*

GEDISST (GROUPE D'ÉTUDES SUR LA DIVISION SOCIALE ET SEXUELLE DU TRAVAIL)

**S MINAIRE 1995-1996**

*A propos du pouvoir et du travail :  
contradictions et ruptures*

Responsables : Erika Apfelbaum, Marie-France Cristofari, Sabine Fortino et Jacqueline Heinen.

De 14 h à 17 h, salle 101 à l'IRESO – 59, rue Pouchet 75017 Paris.

**Hommes, travail et vnement**, Philippe Zarifian (sociologue, LATTIS, Ecole des Ponts-et-Chaussées).

Discutante : Béatrice Appay (sociologue, GEDISST-CNRS).

▲ Lundi 26 février 1996

**Pouvoir et violence. L opposition entre Arendt et Weber : ses implications sur la conception du rapport ' pouvoir et travail '**, Alain Cottureau (sociologue, CNRS-CEMS, EHESS).

Discutante : Danièle Kergoat (sociologue, GEDISST-CNRS).

▲ Lundi 1<sup>er</sup> avril 1996

**Principes et enjeux de la parité**, Eleni Varikas (historienne, Université de Paris VIII), Eliane Vogel-Polsky (juriste, Université libre de Bruxelles).

Discutant(e)s : Erika Apfelbaum (psycho-sociologue, GEDISST-CNRS), Gail Pheterson (psycho-sociologue, maître de conférences invitée, Université de Lyon II), Evelyne Pisier (sciences politiques, Université Paris I), Jean Vogel (sciences politiques, Université libre de Bruxelles).

▲ Lundi 13 mai, toute la journée, à la salle des conférences, rez-de-chaussée.

**PROGRAMME :**

10 h : Présentation de la journée et présidence, Erika Apfelbaum.

10 h 15 à 11 h 15 : Eleni Varikas.

11 h 15 : Pause.

11 h 30 à 12 h 30 : Eliane Vogel-Polsky.

12 h 30 à 14 h 15 : Déjeuner au restaurant de l'IRESO.

14 h 30 à 15 h 30 : Introduction au débat avec la salle, Gail Pheterson, Evelyne Pisier, Jean Vogel.

15 h 30 à 17 h : Débats.

**Employ (e)s du privé, employ (e)s du public : arch types des paradoxes actuels de la division sexuelle du travail ?**, Philippe Alonso (sociologue, LERSCO, Université de Nantes), Sabine Fortino (sociologue, GEDISST-CNRS).

Discutant : Claude Dubar (sociologue, PRINTEMPS, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines).

▲ Lundi 24 juin 1996

SÉANCES EXCEPTIONNELLES

**La chaîne de sous-traitance dans une industrie électronique de Rio de Janeiro**, Bila Sorj (sociologue), présente ses travaux avant son retour au Brésil.

▲ Jeudi 29 février 1996

**Différences de formation et de trajectoires professionnelles entre des psycho-sociologues hommes et femmes : une étude de cas**

**l'Université de Michigan**, Ian Lubek (psycho-sociologue, Université de Guelph, Canada).

▲ Lundi 20 mai 1996.

**Produire et consommer : discours et pratiques de classes sur la consommation au début du siècle**, Hélène Chenut (historienne, Holy Cross College, Worcester, USA).

Discutante : Monique Peyrière (historienne, Université d'Evry).

CONTACT : GEDISST – 59, rue Pouchet 75849 PARIS cedex 17  
Tél. 40 25 12 06 – Fax : 40 25 12 03 – adresse électronique : gedisst@iresco.fr.

ÉQUIPE SIMONE

Conférences publiques

**DANS LE CADRE DU SEMINAIRE INTERDISCIPLINAIRE DE MA<sup>°</sup>TRISE/DEA — FE4410**

**Les contradictions des politiques d'égalité des chances**, Eliane Vogel-Polsky (professeur à l'Université libre de Bruxelles, expert-consultant auprès de la CEE et du Conseil de l'Europe).

▲ Mercredi 6 mars 1996, de 17 h 30 à 19 h 30

Annexe de l'Université – 56, rue du Taur, salle 112.

**Femmes sous le voile, face à la loi islamique**, Chala Chafiq (ADRI, Agence pour le Développement des Relations Interculturelles, Paris).

▲ Lundi 11 mars 1996, de 17 h 30 à 19 h 30

Annexe de l'Université – 56, rue du Taur, salle 121.

**Le trousseau de la mariée : identité féminine dans les sociétés traditionnelles européennes**, Agnès Fine (historienne, Université de Toulouse-Le Mirail).

▲ Mercredi 20 mars 1996, de 17 h 30 à 19 h 30

Annexe de l'Université – 56, rue du Taur, salle 121.

**Thorie et praxis des rapports entre les sexes**, Françoise Collin (Université de Toulouse-Le Mirail).

▲ Vendredi 22 mars 1996, de 14 h à 17 h  
Salle AR 22, Toulouse-Le Mirail.

**Les femmes et les guerres en France au XX<sup>e</sup> siècle**, Françoise Thébaud (historienne).

▲ Mercredi 10 avril 1996, de 17 h 30 à 19 h 30  
Annexe de l'Université – 56, rue du Taur, salle 121.

CONTACT : Equipe SIMONE – Université de Toulouse-Le Mirail.  
5, allées A.-Machado – 31100 TOULOUSE.

UNIVERSITÉ D'ANGERS – CENTRE D'HISTOIRE  
DES RÉGULATIONS ET DES POLITIQUES SOCIALES (HIRES)

EA 1710

*Genèse de l'antiféminisme moderne : le XIX<sup>e</sup> siècle*

Organisatrice : Christine Bard, Université d'Angers.

**Journées d'études de l'HIRES. Angers, 23 mars et 4 mai 1996.**

▲ 23 mars 1996

*LES DISCOURS SAVANTS*

10 h - 13 h :

**Allocution d'accueil** par Jacques Maillard, directeur du département d'histoire, vice-président de l'Université d'Angers.

Introduction :

**Féminismes et antiféminismes au XIX<sup>e</sup> siècle**, Christine Bard (Histoire, Université d'Angers)

**La construction de la différence hiérarchisée des sexes : anatomie et anthropologie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles**, Evelyne Peyre (CNRS, Musée de l'homme).

14 h 30 - 17 h 30 :

**Le discours médical sur la nature féminine au XIX<sup>e</sup> siècle**, Yvonne Knibiehler (Histoire, Université de Provence).

**La dégenrescence a-t-elle un genre ?**, Jean-Cristophe Coffin (Histoire, HIREs).

**Nymphomanes, rotomanes, hystériques, tribades : le corps des femmes en folie**, Yannick Ripa (Histoire, Université Paris VIII).

**D bat** animé par Jacques-Guy Petit (Histoire, Université d'Angers).

▲ Samedi 4 mai 1996

### *REPRÉSENTATIONS*

10 h - 13 h :

**Femmes croquées, femmes condamnées : la misogynie dans les lithographies du XIX<sup>e</sup> siècle**, Gabrielle Houbre (Histoire, Université Paris VII).

**Sur la répression du regard des femmes de lettres : l'exemple de la presse sous la Monarchie de Juillet**, Cheryl Morgan (Littérature comparée, Hamilton College, USA).

**George Sand ou le "troisième sexe"**, Michelle Perrot (Histoire, Université Paris VII).

14 h 30 - 17 h 30 :

**Femme gante, femme charogne : l'œuvre peinte de Gustave Moreau et de Gustav-Adolf Mossa**, Mireille Dottin-Orsini (Lettres, Université Toulouse-Le Mirail).

**L'Eve nouvelle et le vieil Adam : littérature antiféministe et angoisse masculine au tournant du siècle**, Annelise Mauge (Lettres, Paris).

**Smiologie du sexisme ordinaire : images actuelles**, Valérie Brunetière (Lettres, Université d'Angers).

**D bat** animé par Dalila Morsly (Lettres, Université d'Angers).

CONTACT : Claude MONTEIL – Maison des sciences humaines.  
2, rue Fleming 49066 ANGERS cedex 01 – Tél. 41 72 12 16 – Fax :  
41 72 12 00.

CNRS/GROUPEMENT DE RECHERCHE MAGE

*Egalité, équité, discrimination :*  
*hommes et femmes sur le marché du travail*

---

Séminaire organisé sous la direction de Margaret Maruani.

RENCONTRES EUROPÉENNES 1996-1997 – PROGRAMME (PROVISOIRE) 1996

▲ Vendredi 29 mars 1996

9 h 30 - 12 h 30 :

**Diplômes et trajectoires professionnelles**, séance organisée par Marie Duru-Bellat (Université de Bourgogne et IREDU-CNRS).

14 h à 17 h :

**Carrières masculines et féminines : questions de générations ?**, séance organisée par Marlaine Cacouault (Université de Bourgogne et IREDU-CNRS).

▲ Vendredi 21 juin 1996

9 h 30 - 12 h 30 :

**Qualification et employabilité**, séance organisée par Anne-Marie Daune-Richard (LEST-CNRS, Aix-en-Provence).

14 h - 17 h :

**Temps choisis, temps contraints**, séance organisée par Rachel Silvera (Université Paris X-SET-METIS).

▲ Vendredi 18 octobre 1996

8 h 30 - 12 h 30

**Politiques familiales et emploi**, séance organisée par Jacqueline Laufer (Groupe HEC).

14 h - 17 h :

**Problématiques de l'immigration**, séance organisée par Chantal Rogerat (GEDISST-CNRS).

▲ Vendredi 6 décembre 1996

9 h 30 - 12 h 30 :

**Conditions de travail et santé**, séance organisée par Helena Hirata (GEDISST-CNRS).

14 h - 18 h :

**Les services : quel travail pour quels emplois ?**, séance organisée par Geneviève Fraisse (CNRS-Labo de philosophie politique) et Jacqueline Heinen (GEDISST-CNRS).

### **Bilan des rencontres européennes 1996.**

CONTACT : MAGE/IRESKO – 59-61, rue Pouchet 75849 PARIS  
cedex 17 – Tél. (1) 40 25 10 37 – Fax : (1) 40 25 11 70.

GREH (GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES  
SUR L'HOMOSEXUALITÉ ET LES SEXUALITÉS)

### *Jalons pour une approche des sexualités à l'époque du sida*

Cycle de conférences 1996 (de 19 h à 21 h).

Responsables : Rommel Mendès-Leite, Brigitte Lhomond, Pierre-Olivier de Busscher.

Lieu : Université de Paris IV-Sorbonne – Bâtiment annexe (en face du bâtiment principal) – Amphithéâtre Champollion (2<sup>e</sup> sous-sol)  
16, rue de la Sorbonne.

▲ Vendredi 26 janvier 1996

THÈME 1 : HISTOIRE DES SEXUALITÉS

**L'apport de l'histoire de la sexualité – la recherche sur le sida**,  
Jeffrey Weeks (South Bank University, Grande-Bretagne).

Débatteurs : Brigitte Lhomond (CNRS-GREH), Jean Le Bitoux (Mémorial de la déportation homosexuelle).

Modérateur : Marie-Elisabeth Handman (EHESS).

▲ Vendredi 9 février 1996

THÈME 2 : ÉTUDES FÉMINISTES

**Lesbiennes, sexualit et sida**, Diane Richardson (University of Sheffield, Grande-Bretagne).

Débatteurs : Nicole-Claude Mathieu (EHESS), Leonor Panalva (PILES - AIDES PIF).

Modérateur : Pierre-Olivier de Busschler (INSERM, GREH).

▲ Vendredi 29 mars 1996

THÈME 3 : MOUVEMENTS SOCIAUX

**La naissance de la lutte contre le sida en France**, Patrice Pinell (INSERM), Pierre-Olivier de Busschler (INSERM, GREH).

Débatteurs : Jan-Willem Duyvendak (Université d'Amsterdam, Pays-Bas), Francis Knox (AIDES Fédération).

Modérateur : Claude Thiaudière (DGS, INSERM).

▲ Vendredi 12 avril 1996

THÈME 4 : SOCIOLOGIE QUALITATIVE

**Histoires de vie et sexualit**, Kenneth Plummer (University of Essex, Grande-Bretagne).

Débatteurs : Marie-Elisabeth Handman (EHESS), Yves Ferrarini (Sida Info Service).

Modérateur : Rommel Mendès-Leite (EHESS, GREH).

▲ Vendredi 14 juin 1996

THÈME 5 : PRISE DE RISQUES

**Entre identit et alt rit : les protections imaginaires et symboliques face au sida. Les cas des bisexuels et des homosexuels masculins**, Rommel Mendès-Leite (EHESS, GREH), Catherine Deschamps (EHESS).



Débatteurs : Françoise Zonabend (EHESS), Eric Fleutelot (Act-Up Paris, sous réserve), Bruno Hup (AIDES PIF).  
 Modérateur : Christophe Broqua (EHESS, CRIPS).

Ce cycle de conférences est rendu possible par le soutien de la Direction générale de la Santé-division Sida et le concours de l'Université de Paris IV-Sorbonne, du Conseil national du sida et de Sida Info Service.

CONTACT : GREH – 3 bis, rue Orfila 75020 PARIS.

Permanences téléphoniques les lundis au (33-1) 40 33 09 37  
 Fax : (33-1) 46 36 41 23.

## *Passées*

INSTITUT DES TEXTES ET MANUSCRITS MODERNES, CNRS,  
 PARIS & INSTITUT GORKI DE LITTÉRATURE MONDIALE,  
 ACADÉMIE DES SCIENCES DE RUSSIE, MOSCOU

### *Expression, construction, transposition du féminin et du masculin dans la genèse textuelle*

Responsables : Claudine Raynaud (Université de Tours) et  
 Catherine Viollet (ITEM-CNRS).

Lieu : Maison des écrivains – 53, rue de Verneuil 75007 Paris.

Date : 15-16-17 février 1996.

La critique génétique s'est développée parallèlement aux recherches théoriques sur l'identité sexuelle, sans que ces deux domaines n'aient jusqu'à présent été confrontés. Le but de ce colloque est d'explorer les points de rencontres possibles. Pour la critique génétique, cela amènerait à prendre en compte les contraintes, tant matérielles que symboliques, liées à l'identité sexuelle dans la production des textes, ainsi qu'à analyser quelles en sont les implications concrètes dans le processus d'écriture. Du côté des

recherches sur l'identité sexuelle, les avant-textes littéraires sont le lieu de conflits et d'enjeux dont l'œuvre publiée ne garde pas nécessairement la trace.

THÈMES TRAITÉS :

▲ Jeudi 15 février 1996

**Construction du masculin et du féminin, vues croisées**

Interventions de : Hélène Cixous, Mireille Calle-Gruber, Nicole Mozet, Vsevolod Bagno, Alexandre Parnis.

**Représentation des femmes, critique de femmes**

Interventions de : Michaël Aïvasian, Olga Vainstein, Suzanne Ditscher.

▲ Vendredi 16 février

**Transformations, transpositions**

Interventions de : Serge Sérodes, Gilles Cugnon, Nina Dmitrieva, Eric Marty.

**Identités sexuelles en question**

Interventions de : Olga Kupzova, Marlena Corcoran, Elena Galtsova, Anne-Marie Basset.

▲ Samedi 17 février

**Processus de censure et d'autocensure**

Interventions de : Katia Dmitrieva, Claudine Raynaud, Catherine Viollet, Daniel Ferrer.

DEMAIN LA PARITÉ

*Les femmes dans la prise de décision*

Conférence nationale – avec le concours de la Commission Européenne et du gouvernement français.

Lieu : Palais de l'UNESCO, salle 4. 7, place de Fontenoy 75007 Paris.

Date : Mardi 9 janvier 1996, de 9 h à 17 h 30.

### THÈMES TRAITÉS :

- Allocution d'ouverture par Anne-Marie Couderc, ministre déléguée auprès du ministre du Travail et des Affaires sociales, chargée de l'Emploi.
- Les objectifs du IV<sup>e</sup> Programme européen d'égalité des chances. L'Europe et les femmes dans la prise de décision.
- Les femmes dans les instances de décision : état des lieux et comparaisons européennes.
- Les stratégies mises en place pour parvenir à l'équilibre.
- Les femmes et la décision dans la ville.
- Des femmes maires témoignent.
- Clôture par Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, ancienne ministre d'Etat de la Santé et de la Ville.

CONTACT : DEMAIN LA PARITÉ – 54, rue de Paradis 75010 PARIS.





# Colloques

## *Les femmes et la politique*

Organisé par la Ville de Guyancourt et le CEVIPOF de l'Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines.

Date : Jeudi 17 octobre 1996.

Lieu : UFR de Saint-Quentin-en-Yvelines – Collège universitaire Vauban – Boulevard Vauban – Saint-Quentin-en-Yvelines.

### **PROGRAMME**

MATIN :

#### **Ouverture**

Roland Nadaus, maire de Guyancourt, Président du SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Michel Garnier, président de l'Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines.

Jean-François Lemettre, directeur de l'UFR de Saint-Quentin-en-Yvelines.

#### **Introduction**

Armelle Le Bras-Chopard, politologue, Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines et Janine Mossuz-Lavau, politologue, CEVIPOF.

1<sup>re</sup> SÉANCE :

*Le regard de l'histoire*

Présidente : Michèle Riot-Sarcey, historienne, Université de Paris VIII.

**Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion,**  
Michelle Perrot, historienne, Université de Paris VII.

**Les femmes et le pouvoir politique entre les deux guerres,**  
Christine Bard, historienne, Université d'Angers.

**D bat.**

2<sup>e</sup> SÉANCE :

*Le vote*

Présidente : Françoise Picq, politologue, Université de Paris-Dauphine.

**L acte de vote des femmes : 1944-1946,** Virginie Martin, politologue, CEVIPOF.

**Comment le vote des femmes a changé,** Janine Mossuz-Lavau, politologue, CEVIPOF.

**D bat.**

APRÈS-MIDI :

3<sup>e</sup> SÉANCE :

*L'éligibilité*

Présidente : Eliane Viennot, professeur de Lettres.

**Système politique et rareté des femmes lues : significations françaises,** Françoise Gaspard, sociologue, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

**Parité : enjeux et débats récents,** Mariette Sineau, politologue, CEVIPOF.

**D bat.**

4<sup>e</sup> SÉANCE :

*Comparaisons avec l'étranger*

Présidente : Geneviève Fraisse, philosophe, CNRS/Université de Paris X.

**La citoyenne su doise**, Maud Eduards, politologue, Université de Stockhölme.

**Les femmes alg riennes et la construction de leurs choix politiques**, Nabila Sassi, sociologue, Université de Blida.

**Les femmes russes et la politique dans les ann es 90**, Svetlana Aivazova, politologue, Académie des sciences de Russie.

**D bat.**

*Equal Pay  
in a Deregulated Labour Market*

The Gender Research Centre at Middlesex University and the Pay Equity Project are inviting proposals for this conference. Despite a number of positive developments in recent years, including pay settlements based on equal value principles and successful litigation and national and European law, the general direction of labour market policies threatens to undermine these achievements. This European conference is designed to bring together academics, lawyers, trade unionists, industrial relations experts and policy makers to consider the obstacles to achieving equal pay in today's labour market. Participants will be invited to consider the impact of such policies and to devise strategies for ensuring that the impetus towards pay equity is not lost.

Papers are invited on a broad range of themes :

- Globalisation, labour market deregulation and the prospects for equal pay.

- The legal framework for equal pay : the UK, Europe, North America, Australia.
- European Union approaches to equality and employment rights after Maastricht.
- Strategies for equal pay elsewhere in Europe.
- The relationship between equal pay legislation and general employment rights, and the role of a minimum wage.
- The impact of new pay trends : devolved bargaining, performance related pay and new forms of job evaluation.
- Race discrimination, immigration and equal pay.
- Sector strategies for equal pay.

We are currently negotiating with a publisher about the publication of conference papers.

Please, send abstracts/offers for papers by March 1st to :  
Hedwig PETRI – Research administrator – School of Sociology and Social Policy – Middlesex University – Queensway, ENFIELD EN3 4SF – Phone/Fax : 0181 362 6329.

## *La féminité, fin des illusions ?*

Organisé par l'Association lilloise d'études de la chose freudienne et de la logique de l'inconscient (ACF Lille).

Lieu : Hôtel Bellevue, rue Jean-Roisin, Lille.

Date : Samedi 22 et dimanche 23 juin 1996.

« ...Je pense que le « refus de la féminité » aurait été dès le début la description exacte de cette part si remarquable de la vie de l'âme humaine. »

(Freud, L'analyse avec fin et l'analyse sans fin)

Les conservatismes et les intégrismes de tous ordres qui mettent actuellement à mal les droits des femmes et attentent à leur vie même, nous amènent à repenser la problématique de la féminité.



Aborder celle-ci en termes de statuts, de rôles, c'est-à-dire d'identité sociale et d'entité ontologique, qui présupposent une essence féminine, aboutit inmanquablement à une opposition entre deux essences, deux sexes : le masculin et le féminin.

Cette opposition accentue la confusion entre ce qu'il est convenu d'appeler la « condition féminine » d'une part et la féminité d'autre part. Elle alimente et fige maintes définitions de l'un et de l'autre sexe.

Or, la sexualité, ainsi que la conception freudienne et les développements lacaniens l'ont mise en évidence, ne constitue-t-elle pas le dépassement d'une telle opposition ? Ainsi, en quoi la castration, qui permet la différence des sexes, représente-t-elle la vanité de leur opposition ? La féminité serait-elle l'apanage des seules femmes ?

Le discours analytique fait de la féminité le fondement de la sexualité : il lui confère sa fonction essentielle de « manque à être » et de matrice du désir. C'est pourquoi la subjectivité n'est pas intéressée à la « guerre des sexes » !

Enfin, si la sexualité contient de manière quasi organique le refoulement, comment dégager la féminité des discours qui la malmenent, puisqu'ils bafouent la vérité de chaque femme... et de chaque homme ?

« ...Tout ce qui n'est pas homme est-il femme, on tendrait à l'admettre. Mais puisque la femme n'est « pas-toute », pourquoi tout ce qui n'est pas femme, serait-il homme ? »

(Lacan, ...Ou pire)

Pour répondre à ces questions et en susciter d'autres, des linguistes, des anthropologues, des sociologues et des psychanalystes se rencontreront et confronteront leurs élaborations. Parmi les premiers intervenants : Alice Cherki, Laurence Croix, Abdou El Imam, Jeanne Granon-Lafont, René Lew, Gérard Pommier, Djamila Saadi, Jean-Michel Vappereau...

CONTACT : ACF Lille – 46, rue de la Parade 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ – Tél. 20 47 26 34 ou 27 41 19 27.

## 6<sup>th</sup> International Interdisciplinary Congress on Women

Organisé par Women's Words.

Lieu : Adelaide – Australie.

Date : 21-26 avril 1996.

### *Invitation*

At the end of the 20th century, economic exploitation still fractures the human world and its natural environment. National, racial, ethnic, religious – and domestic – conflict splinters human societies with violence. At this time, the international Women's Movement – a testimony to the strength of women's solidarity across difference and division – is the world's great hope for sustainable and democratic development.

Come and join us in Adelaide in building the international Women's Movement ! And in having lots of fun !

Susan MAGAREY,  
Congress Convenor.

### *History of the Congresses*

The Congresses have been held every three years in different parts of the world since 1981. They aim to bring together scholars and practitioners from a wide range of disciplines and areas of expertise, to share insights, experiences and research and to explore issues of importance to women throughout the world.

The Congresses provide a setting in which participants from developing and developed countries can exchange information, ideas and experiences and promote long-standing networks.

### *Major themes*

Global Restructuring

- Work

- Population movements
- Refugees
- Sex tourism
- Technologies
- Markets and states
- Growing food
- Trade
- Aid

Women's Studies

Making Feminist Politics

Social Construction of Gender

Health and Sexuality

- AIDS
- New reproductive technologies
- Bodies and markets
- Bodily alteration

After Cairo, Copenhagen and Beijing

Sustainable Development

Community Education

Indigenous Peoples

Cultural Representations

CONTACT : FESTIVAL CITY CONVENTIONS – PO Box 949  
– KENT TOWN – South Australia 5071.

Phone : 61-8-363 1307 (International) – 08 363 1307 (within  
Australia).

Fax : 61-8-363 1604 (International) – 08 363 1604 (within  
Australia).





Thèses  
et DEA

*Thèses soutenues  
en Sciences humaines ou sociales  
dont les sujets concernent  
les études sur les femmes*

PSYCHOLOGIE

*L'inceste au tribunal ou le huis clos de l'impossible séparation*  
Laure Razon, Lyon II, juillet 1994.

*Les métaphores maternelles dans la représentation de Dieu et  
de Jésus-Christ dans l'œuvre des mystiques cisterciens du XII<sup>e</sup>  
au XIV<sup>e</sup> siècles*

Muriel Farizon, Lyon II, novembre 1995.

SOCIOLOGIE

*Processus de déviance et constitution de l'identité d'un sujet  
minoritaire : la lesbienne masculine*

Martine Caraglio, Paris VIII, janvier 1996.

ETUDES ANGLOPHONES

*Mères et enfants : une étude comparée des représentations de la maternité en France et en Angleterre*

Karen Meschia, thèse nouveau régime, Université Toulouse-Le Mirail, décembre 1995.

La soutenance a eu lieu le vendredi 22 décembre à 9 h 00 au Forum des Cordeliers – 15, rue des Lois à Toulouse (locaux appartenant à l'Université de Toulouse-Le Mirail).

Le jury comprenait :

Mme Yvette Marin, professeur à l'Université de Franche-Comté, Besançon.

Mme Nicky Le Feuvre, maître de conférences en sociologie à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

M. Jean-Louis Breteau, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail, directeur de la thèse.

M. Gérard Héry, professeur emeritus de l'Université d'Orléans, président.



# Appel à contribution

APPEL DE TEXTES SUR LE THÈME

## *La ville : relectures féministes*

pour la revue RECHERCHES FÉMINISTES, volume 10, n° 1, 1997  
(sous la direction de Winnie Frohn, Denise Piché, Christine Piette).

Ce numéro propose des relectures féministes de la ville et de la pensée sur la ville. Comment les rapports sociaux de sexe s'inscrivent-ils dans la manière dont la ville est conçue, représentée, structurée et vécue et cela à différentes époques et dans différents contextes géographiques ? Comment les femmes, de conditions personnelles, sociales et matérielles variées, contribuent-elles à l'édification de la ville ?

Les auteures devront accorder une place centrale à la ville comme objet d'analyse. Voici des exemples de thèmes :

- les interrelations entre la forme et l'organisation de la ville et les conditions de vie bien concrètes des femmes ;
- les problèmes d'habitation, de distribution des services, de transport, de pollution associés aux villes ;
- les multiples formes d'oppression qui y émergent et les solidarités qui s'y nouent ;
- la signification pour les femmes des transformations des villes et des systèmes urbains sous la pression des changements démo-

graphiques, des migrations, des restructurations économiques et des politiques municipales ;

- les représentations de la ville et des rapports sociaux de sexe implicites dans diverses doctrines et pratiques urbanistiques.

En outre, un dossier sur les innovations en matière de politiques, de programmes d'action, de chartes, de projets urbains conçus avec les femmes en tête sera constitué à partir des informations qui nous seront communiquées à ce titre.

Les manuscrits devront parvenir à la revue avant le 15 octobre 1996. Pour obtenir un feuillet détaché et plus d'informations, communiquer avec Winnie Frohn, Denise Piché ou Christine Piette, en adressant vos demandes à Recherches féministes par téléphone, télécopieur ou courrier électronique.

CONTACT : RECHERCHES FÉMINISTES – GREMF – 3<sup>e</sup> étage – 2336, chemin Sainte-Foy – Edifice Jean-Durand – Université Laval – QUÉBEC – Canada G1K 7P4 – Tél. (418) 656-5418 – Télécopieur : (418) 656-3266 – Adresse électronique : Revue. Gremf@fss.ulaval.ca.





## *En français*

### *Cahiers du féminisme*

▲ N° 75/76 – Hiver 1995-Printemps 1996 (19<sup>e</sup> année)  
Novembre-Décembre 1995 : ***Les raisons de la colère***

#### SOMMAIRE

#### **Editorial : Les miseres de Jean-Paul**

#### **Dossier : Le mouvement social, c t femmes**

- Le mouvement social, côté femmes.
- Le 25 novembre, premières au rendez-vous social.
- Toulouse : l'apprentissage de la démocratie.
- Les cheminotes, elles existent... nous les avons rencontrées.
- Rouen : une ville en ébullition.
- Chèques postaux, les difficultés de faire grève.
- « AC ! » en campagne.

#### **En France, si vous saviez**

- Dépenses de santé : ni coupables, ni responsables.
- Pour une réforme de la fiscalité radicale.
- La prestation autonome, un piège.
- Demain des Assises nationales pour les droits des femmes.
- La moitié du ciel.
- Gérer sa vie comme on gère une carrière.

### **Si toutes les femmes du monde**

- Algérie : unies contre le code de la famille.
- Chiapas : elles ont pris la parole.

### **En d bat**

- Après la manifestation du 25 novembre.
- Le mouvement des femmes est passé par ici, il repassera par là.

### **Initiatives**

#### **En bref**

### **Grandes dames de la littérature**

- Sei-shonagon.

CONTACT : CAHIERS DU FÉMINISME – 2, rue Richard-Lenoir  
93108 MONTREUIL-SOUS-BOIS – France.

### *Cahiers du GEDISST*

Le GEDISST (Groupes d'Etudes sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail), équipe de recherche du CNRS, s'est constitué en 1979 autour de la problématique de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe et de classe. Il se caractérise par son interdisciplinarité (sociologie, histoire, géographie, psycho-sociologie, économie, anthropologie) et par l'importance qu'il donne aux approches internationales.

Pour faire connaître ses travaux et les résultats des activités scientifiques menées en son sein, le GEDISST a créé une publication qui a débuté en 1990 mais dont la publication a été formalisée en 1992 : 3 numéros par an.

#### **Titres des cahiers disponibles :**

- N° 1 : Changements techniques et division sexuelle du travail.
- N° 2 : Mouvement social et division sexuelle du travail.
- N° 3 : Rapports sociaux de sexe. Une journée de discussion.
- N° 4 : Stratégies familiales et emploi. Perspective franco-brésilienne.
- N° 5 : Pratiques sexuées. Politiques reproductives. Séminaire 1990-1991.

- N° 6 : Individu et collectif. Séminaire 1991-1992.
- N° 7 : La qualification, un enjeu des rapports sociaux de sexe ?
- N° 8 : Individu et collectif. Séminaire 1992-1993.
- N° 9-10 : Travail, politique et genre. Perspective internationale.
- N° 11 : Division du travail, rapports sociaux de sexe et de pouvoir. Séminaire 1993-1994.
- N° 12 : Transitions en Europe de l'Est : main-d'œuvre et citoyennes de seconde zone ?
- N° 13 : A propos de l'organisation et des représentations du travail.
- N° 14 : Division du travail, rapports sociaux de sexe et de pouvoir. Séminaire 1994-1995.

CONTACT : FMR (Féminin, Masculin, Recherches) – 59-61, rue Pouchet 75849 PARIS cedex 17 – France.

### Cahiers du MAGE

▲ 1995-1996

NUMÉROS :

- 1 – Mixité des formations, mixité des professions.
- 2 – Temps partiel, salaires inégaux.
- 3 – Chômage et égalité des chances.
- 4 – La division sexuelle du travail revisitée.

CONTACT : GDR Mage – CNRS/IRESO – 59-61, rue Pouchet 75017 PARIS – Tél. (1) 40 25 10 37 – Fax : (1) 40 25 11 70.

### Chronique féministe

▲ N° 57 – Décembre 1995-Janvier 1996

#### **DOSSIER : P kin 1995 : Femmes du monde entier et femmes chinoises d'aujourd'hui**

- Huairou, l'autre conférence, Edith Rubinstein.
- Pékin : féminisme et patriarcat, Nadine Plateau.
- Femmes, migration et développement, Luz Stella Garcia O.

- Les femmes et l'environnement, Diana Malpede.
- Le développement des femmes dans la Chine en transition, Zhu Ling.

### Lectures

- Sexualité, travail et Women's Studies, Nadine Plateau.
- Le « Jinglun Family Centre », Nadine Plateau.
- Les méthodes de travail des ONG chinoises, Wandu Jiang.
- L'école selon Li, Nadine Plateau.
- Le contrôle des naissances en Chine, Nadine Plateau.
- Un rapprochement fondé, Marie Denis.
- Ermo, une femme chinoise, Fanny Filosof.

CONTACT : UNIVERSITÉ DES FEMMES – 10, rue du Méridien  
– 1030 BRUXELLES – Belgique. Tél. 02 229 38 25 – Fax :  
02 229 38 53.

### Grain de sel

▲ N° 46 – Juin 1995

#### SOMMAIRE

La fête des 10 ans.

Le sommet de Copenhague.

Les intégrismes.

La vie du Grain :

- Pékin : plate-forme FIDH.
- Pékin : amendement.
- La rencontre avec Françoise Gaspard.

▲ N° 47 – Décembre 1995

#### SOMMAIRE

Edito de Denise Fuchs.

Après Pékin « tout » commence

- Dîner-rencontre autour de Pékin.

Pékin-Houairou

- IV<sup>e</sup> Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes : extraits de la Déclaration officielle.

L'appel de la CADAC.  
La vie du Grain - Agenda.

CONTACT : GRAIN DE SEL – RENCONTRES – 62, bd  
Garibaldi 75015 PARIS – Tél. (16-1) 47 83 57 15 – Fax : (16-1)  
42 19 03 74.

### Monde des femmes. Isis-WICCE

▲ N° 7 – 1996

#### SOMMAIRE

- Editorial.
- A la recherche de services médicaux axés sur la femme.
- La ménopause. Commencement d'une nouvelle vie.
- Mutilations sexuelles : la législation à elle seule ne suffit pas.
- Recherche : les chirurgiens réussissent la réparation précoce des fistules.
- Les lois sur l'avortement « doivent être modifiées ».
- Nos chèvres, notre santé.
- Transmission du virus HIV de la mère à l'enfant.
- Sensibiliser les hommes et les femmes.
- Les femmes égyptiennes souffrent en silence.
- Pourquoi les femmes fument-elles ?
- Informations sur les microtraumatismes permanents.
- Travailler chez soi avec des produits chimiques.
- Guide de sécurité domestique relatif aux produits chimiques.
- Le rôle de la Banque mondiale dans la promotion de méthodes contraceptives peu sûres.
- Isis-WICCE infos.
- Bibliographie sur les femmes et la santé.

CONTACT : WOMEN'S WORLD/MONDE DES FEMMES –  
Isis-WICCE – Box 4934 – KAMPALA – Ouganda – Afrique de l'Est  
– Tel. 256 41 266007/8 – Fax : 256 41 268676 – E-Mail : Isis-  
WICCE@mukla.gn.apc.org.

## Nouv'elles

▲ N° 33 – Octobre-novembre 1995

DOSSIERS :

- Les mesures gouvernementales pour l'emploi.
- Pékin : une grande muraille féminine.

CONTACT : NOUV'ELLES – CNIDFF – 7, rue du Jura 75013  
PARIS – Tél. 43 31 77 00 – Minitel : 3615 code CNIDFF.

## Recherches féministes

▲ N° 2 – Volume 8 – 1995

### ***Théorie, méthode, pratique.***

SOMMAIRE

#### **Présentation :**

- Théorie, méthode, pratique : points de vue singuliers, approche plurielle, Huguette Dagenais.

#### **Articles :**

- L'étude de l'absence au travail a-t-elle un sexe ? Suzanne Deguire et Karen Messing.
- Méthodologie féministe et interculturelle : une alliance à facettes multiples, Michèle Vatz Laaroussi, Diane Lessard, Maria Elisa Montejo, Monica Viana.
- Femmes et ethnicité en Ontario français : limites des convergences théoriques des discours de l'identité, Christiane Bernier.
- Les facteurs déterminants de l'implication des femmes en agriculture au Québec, Thérèse Hamel et Michel Morisset.
- La transmission des exploitations agricoles familiales : le cas des filles d'agricultrices et d'agriculteurs, Francine Richer et Louise Saint-Cyr.
- Itinéraires individuels pour un projet collectif : s'engager dans des groupes de femmes de la région de Québec, Ginette Côté et Marie-Andrée Couillard.

#### **Note de recherche :**

- La vie en rose (1980-1987) : un magazine féministe haut en couleur, Marie-José des Rivières.

**Pratique novatrice :**

- Question de compétences ou le travail au foyer et le marché du travail, Claudie Solar.

**Après Beijing :**

- Aux alentours de Beijing 1995 : Huairou, Micheline Beauregard.
- Lettre de Beijing à des chercheuses féministes, Marie Malavoy.
- Maintenant que les clameurs se sont tues, le jeu en valait-il la chandelle ? Greta Hofmann Nemiroff.

**Comptes rendus :**

- Evelyn Tardif, avec la collaboration de André Bernard : Militer au féminin, par Marie-Andrée Couillard.
- Françoise Picq : Les années-mouvement. Libération des femmes, par Huguette Dagenais.
- Manon Tremblay et Réjean Pelletier : Que font-elles en politique ? par Chantal Maillé.
- Michèle Carpentier : Condition féminine et vieillissement, par Chantal Doré.
- Geneviève Cresson : Le travail domestique de santé, par Bibiane Béland.
- Lori Saint-Martin : L'autre lecture : la critique au féminin et les textes québécois, tome II, par Katharine Conley.
- Micheline Dumont : Les religieuses sont-elles féministes ? par Anita Caron.
- Line Gosselin : Les journalistes québécoises, 1880-1930, par Anne Carrier.

*Revue française des affaires sociales*

▲ N° hors série – Août 1995

***Du côté des femmes. Conférences, institutions, recherches.***

## SOMMAIRE

- La préparation de la Conférence de Pékin. L'implication de la France, Hélène Gisserot.

- Les femmes en France : 1985-1995. Quelques éléments sur le rapport national remis à l'ONU en 1994, Claire Aubin.
- D'une conférence, l'autre, Danièle Refuveille.
- Problèmes de femmes et d'égalité ; d'une conférence à une autre, Agnès Pitrou.
- Avant Pékin, les travaux des conférences régionales, Annie Labourie-Racapé.
- Anatomie d'une conférence internationale : Dakar 1994. La connaissance ordinaire d'une utopie normative, Arlette Poloni.
- Les retombées juridiques des conférences mondiales. Déclarations finales et contributions françaises : une tentative de rapprochement, Annie Junter-Loiseau.

**Regard des organisations non gouvernementales sur les conférences internationales :**

- Regard sur les conférences internationales et les évolutions, Colette Gallard.
- Les ONG à Pékin : une présence justifiée, Françoise Michaud.
- Le difficile et utile apprentissage des ONG, Nelly A. Chadirat.
- La longue marche des ONG, Denise Fuchs.

**Autres :**

- La place des femmes. Une enquête auprès des jeunes adultes, Michel Bozon, Jacqueline Laufer et Catherine Villeneuve-Gokalp.
- L'apport des « Gender Studies » : la singularité française, Françoise Collin.

CONTACT : REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES –  
1, place de Fontenoy 75350 PARIS 07 SP (pièce 1119A). Tél. (1)  
40 56 74 38.

*Bulletin du Réseau Femmes « Ruptures »*

Le Bulletin du Réseau Femmes « Ruptures » est un bimensuel de 34 pages qui se situe activement depuis cinq ans dans les mouvements de femmes et la recherche féministe par la publication d'informations sur les différentes activités des associations féminines et collectifs féministes en France et dans le monde et la



parution de dossiers étudiés pour faire connaître les réflexions et recherches féministes.

Alternant un numéro d'informations, un numéro sur le suivi de la IV<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes et un numéro dossier d'études, le Bulletin du Réseau Femmes « Ruptures » contient les rubriques suivantes :

- Droits et mœurs du féminisme.
- Femmes d'ici, femmes d'ailleurs, solidarité internationale des femmes.
- Cours - Conférences - Séminaires - Colloques sur les rapports sociaux de sexe.
- Vient de paraître.
- Brèves.
- La IV<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes.
- Indignation.
- Dans la presse.
- Institutions.
- Clubs.
- Dossiers d'études.
- Questions d'actualité et de société.

L'abonnement est de 50 F par mois (2 numéros). Un spécimen gratuit peut être adressé sur simple demande.

**▲ Thèmes des dossiers parus de septembre 1995 à février 1996 :**

- Solidarité avec les femmes algériennes : N° 152.
- La IV<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes : N° 141, 142, 143, 144, 147, 148, 150.
- Contribution au débat sur la protection sociale : N° 148 et 149.
- L'IVG 20 ans après : N° 146.

CONTACT : RÉSEAU FEMMES « RUPTURES » – 38, rue Polonceau 75018 PARIS – Tél. 42 23 78 15 – Fax. 42 23 60 47 (Directrice de la publication : Monique Dental).

## *En anglais*

### *Wise Women's News*

▲ N° 4 – Vol. 5 – 1995

#### IN THIS ISSUE

- S/Oggetti Immaginari.
- Réunion du steering group.
- News from the WISE countries.
- Socrates' latest.
- Coimbra follow-up.
- Socrates at a glance.
- ERASMUS cross-dresses.
- WISE Women in Print.
- On-line.
- Lesbian Studies Division Update.
- Division Science and Technology Newsclips.
- Communication and Cultural Practice Newsclips.
- Bulletin Board.
- Desperately Seeking.
- NOIQSE News.
- Lesbian Italy.

L'ANEF leur souhaite un bon anniversaire...

CONTACT : WOMEN'S INTERNATIONAL STUDIES EUROPE  
– Heidelberglaan 2 – 3584 CS-UTRECHT – The Netherlands – Tel.  
31-30-531881 – Fax : 531619.

### *Women's World / Isis-WICCE*

▲ N° 29 – 1995

#### IN THIS ISSUE

- Editorial.
- About The Isis-WICCE 1994 Exchange Programme.

- Keynote Address : Exchange Programme Inauguration.
- An Aspect of Women's Health Care : Problems of Poor Women.
- The Dominant Paradigm : Primary Health Care.
- Welfare Reform Through Birth Control.
- The Meaning of Women's Empowerment.
- The Challenge of Popular Medicines.
- Immunological Contraceptives.
- Gender Relations and Reproductive Rights.
- Women's Health in Context.
- Women's Reproductive Rights.
- « Global Feminism ».
- Women's Health Statement.
- Participants in the 1994 Exchange Programme.
- Isis-WICCE Women's International Cross Cultural Exchange.

CONTACT : WOMEN'S WORLD / Isis-WICCE – Box 4934 –  
KAMPALA – Uganda – East Africa – Tel. 256 41 266007/8 – Fax :  
256 41 268676 – E-Mail : Isis-WICCE@mukla.gn.apc.org.

## *En italien*

### *Leggere Donna*

▲ N° 59 – Novembre/Dicembre 1995

#### SOMMARIO

#### **Leggere**

- L'incesto : un tabù sempre infranto.
- Qualcuno c'è, che le ama.
- Tornare a casa.
- Dodici giorni e dodici notti.
- Narratrice di prim'ordine.
- Quanti problemi con questi genitori !
- Sole, ma non solitarie.

- A proposito di Ellen.
- La pagina della poesia.
- Le poetesse ? A schiere !

### **Scrivere**

- Cronache dal secondo matriarcato.

### **Discutere**

- Non si vive di solo mercato.
- L'intervista.

### **Vedere, ascoltare, incontrarsi**

- Interpreti dell'avanguardia in Russia.
- La parola all'immagine.
- Noi e il cinema.
- Gli appuntamenti.
- I nostri fumetti.
- La pagina di Lori.

▲ N° 60 – Gennaio/Febbraio 1996

### SOMMARIO

#### **Leggere**

- Le meraviglie e i disinganni di María de Zayas.
- Cranford.
- Il racconto delle nove città.
- La lama nascosta di Laura Pariani.
- Zinaida Gippius.
- Un mondo senza donne.
- Mostri di ieri e di oggi.
- La pagina della poesia.
- Avvisi alle naviganti.
- Le riviste.
- The Female Advocate : une testimonianza da riscoprire.
- Un nudo corpo serale.
- Scandalosa Nora.
- Simone de Beauvoir : i conflitti di un'intellettuale.

#### **Scrivere**

- L'ultima stanza.

**Discutere**

- Scrittrici arabe in mostra.
- Un'editrice, una lampada e un genio indaffaratissimo.
- Intervista a Fadela Assous.

**Vedere, ascoltare, incontrarsi**

- La parola all'immagine.
- Noi e il teatro.
- Noi e il cinema.
- Dai festival.
- Gli appuntamenti.
- La pagina di Lori.

CONTACT : LEGGERE DONNA – Redazione et amministrazione : Via Ticchioni, 38/1 – FERRARA – Italia – Tel. e fax : (0532) 53186.

*Notiziario CDP*

## ▲ N° 142 – Settembre/Ottobre 1995

## SOMMARIO

- Introduzione al dibattito, Andrea Fusari.
- Appunti sulla cultura di Destra in Italia, Francesco Germinario.
- La Destra vista da Sinistra, Valerio Marchetti.
- La Destra italica di sempre, Dario Paccino.

**Segnalazioni** : • Destra, Sinistra. • Fascismo, Antifascismo. • Terrorismo.

## ▲ N° 143 – Novembre/Dicembre 1995

## SOMMARIO

- La razza come metafora. Ipotesi storiche sul razzismo europeo contemporaneo, Alberto Burgio.
- Razzismo e antirazzismo nella storia del socialismo italiano prima del primo conflitto mondiale, Alain Gussot.
- Le minoranze etniche contro la logica dell'uniformità, Pedros Ceinos.

**Segnalazioni** : • Antisemitismo, Immigrazione, Razzismo, Minoranze etniche. • Carcere.

CONTACT : NOTIZARIO DEL CENTRO DI DOCUMENTAZIONE DI PISTOIA – Via degli Orafi, 29 – Cas. post. 347 – 51100 PISTOIA – Tel. e fax : 0573 367144.

## *En néerlandais*

### Lover

▲ N° 22 – 1995/4

- « My darling sugar sweet Adolf », Annemiek Richters.
- Een trommel met twee vellen, Kathleen Gyssels.
- Het haperende geheugen van de historica, Maria Grever.
- Feministische Media Internationaal : Zuid-Afrika, Caroline van Dullemen.
- Interview : Onder filosofen een vrouw, onder vrouwen een filosoof, Marja Loomans.
- Het voetpad, Wies van Groningen.
- Hoe vrouwelijk is de nieuwe wereldorde ?, Anne Sisson Runyan.

CONTACT : LOVER – Antwoordnummer 10702 – 1000 RA AMSTERDAM – The Netherlands.

## *En portugais*

### Notícias

▲ N° 37 – Out.-nov.-dez. 1995

SUMÁRIO

#### **Editorial**

#### **Em Portugal**

- Na Comissão para a Igualdade e para os Direitos das Mulheres.

- Novas publicações.
- Conselho consultivo.
- Outras notícias.
- Mulheres em destaque.
- Vida cultural.
- Novas leis novos direitos.

### **Estudos sobre as mulheres**

- Na montra da livraria.

### **L fora**

- Conselho da Europa.
- Nações Unidas.
- Unesco.
- União Europeia.
- Outras notícias.
- Vai acontecer.

### **Tema**

CONTACT : NOTÍCIAS – Av. da República, 32-1º – 1093  
LISBOA cedex – Portugal – Telefones : 797 60 81/2/3/4 e 797 29 65  
– Fax : 793 76 91 e 797 29 65.







## *Edition*

### « Bibliothèque du féminisme »

« Bibliothèque du féminisme » succède à « Recherches »

Nous avons dû arrêter la collection « Recherches » aux éditions Côté-femmes. En effet, cette petite maison d'édition qui a subi, comme d'autres, les effets de la crise, nous demandait pour les prochains titres une participation financière que nous ne pouvions assumer. Et par ailleurs la diffusion des ouvrages déjà parus était loin d'être satisfaisante, même si Côté-femmes ne fut pas seul responsable de cette situation aggravée par l'indifférence de la presse, l'état de fatigue du féminisme, les difficultés générales du secteur de la librairie.

Nous avons contacté d'autres éditeurs et c'est finalement chez L'Harmattan que nous continuerons la collection sous le titre de « Bibliothèque du féminisme ». Nos objectifs restent les mêmes : rééditer des recueils de textes qui ont inspiré la réflexion féministe depuis les années soixante-dix ; publier des inédits qui témoignent de la diversité et du renouvellement des problématiques ; traduire des ouvrages pour donner un peu d'air à nos perspectives.

Le problème est avant tout pour nous de stabiliser la collection, c'est-à-dire de vendre environ 500 exemplaires de chaque ouvrage de façon à pouvoir sortir trois à quatre livres par an. Aussi essayons-nous de diversifier nos titres, pour à la fois rendre compte de l'interdisciplinarité propre aux études féministes et intéresser un plus grand nombre de lecteurs/lectrices que celles et ceux directement engagés dans ce domaine.

A cet égard, l'expérience tentée avec « Recherches » ne fut d'ailleurs pas un échec, mais nous espérons que L'Harmattan, plus structuré et mieux organisé sur le plan de la diffusion, nous donnera les moyens de réaliser l'ensemble de notre projet.

Les deux premiers titres de « Bibliothèque du féminisme » paraissent en mars :

▲ **La mixité à l'école primaire, de Claude Zaidman.**

Une réflexion sur la volonté égalitaire de l'école publique laïque et républicaine, sur le discours qui l'accompagne et sur la réalité et les limites de sa mise en œuvre.

▲ **Lettres de Catherine de Saint-Pierre à son frère Bernardin, de Lieve Spaas, avec une préface d'Arlette Farge.**

Bernardin de Saint-Pierre avait une sœur, que Lieve Spaas fait sortir de l'obscurité en s'attachant à retracer une vie à bien des égards exemplaire de la condition des femmes de la petite bourgeoisie de province à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous vous rappelons les titres parus aux éditions Côté-femmes :

- **L Anatomie politique**, de Nicole-Claude Mathieu.
- **Sexe, Race et Pratiques du pouvoir**, de Colette Guillaumin.
- **Le Sexe des politiques sociales**, sous la direction d'Arlette Gautier et Jacqueline Heinen.
- **Antigone encore**, de Françoise Duroux.

Votre libraire peut se procurer ces livres en les commandant directement à : CÔTÉ-FEMMES – 4, rue de la Petite-Pierre 75011 PARIS.

Oristelle BONIS,  
Dominique FOUGEYROLLAS, Hélène ROUCH

# Comptes rendus

## De l'égalité des sexes

**Edit par le Centre National de Documentation P dagogique (CNDP), collection " Documents, actes et rapports pour l'Education ", 2<sup>e</sup> trimestre 1995, Paris.**

**De l'egalit des sexes** est le recueil d'articles de base qu'il convient de faire figurer dans toute bonne bibliothèque féministe de l'année, ne serait-ce que pour le plaisir de l'intelligence dont la quasi-totalité de ses articles font preuve ; intelligence qui s'est exercée et s'exerce dans de nombreux registres du savoir pour lever le voile de l'hypocrite et insidieuse dominance d'un sexe sur l'autre dans ces domaines.

S'il ne s'est pas voulu un ouvrage combatif (l'ambiguïté de la préface est à ce titre étonnante) sa démonstration est évidente ; la preuve est faite, incontestable, pour qui pouvait encore en douter, que les enjeux sexués traversent l'histoire et de la pire façon, en oblitérant tous les domaines de la pensée. Dans cette démonstration que chaque chercheuse (et quelques chercheurs) opère avec force, l'inventivité, la rigueur, le travail produit ne peuvent que susciter l'admiration. L'enjeu politique (et certainement subjectif aussi) était de taille et il me semble que le pari est réussi : cet ouvrage, avec simplicité, résume (à quelques oublis près) au long de ses vingt-deux interventions, l'effort colossal de pensée qui après 1968, constitue le pôle des études sur les femmes et les rapports de sexe.

Edité par le Centre national de documentation pédagogique (2<sup>e</sup> trimestre 1995), ce livre collectif rassemble les contributions de vingt-quatre auteurs (dont de nombreuses adhérentes et sympathisantes de l'ANEF) à partir de la notion d'égalité des sexes. Il est presque exact de souligner, comme l'indique la préface, que « tous les courants de pensée contemporains qui ont pris pour objet la question de la différence et de l'égalité des sexes » y sont repré-

sentés (manqueraient en tout cas certains courants radicaux de la sociologie). Ce livre est une somme d'articles fort pertinents car ils traduisent avec clarté les méthodes et enjeux des différentes pensées féministes ou qui se défendent de l'être.

Un des intérêts majeur de ce recueil, en faisant cohabiter des propositions théoriques fort différentes, est qu'il est permis au lecteur et à la lectrice une confrontation pratique de ces différentes options théoriques et politiques. Et il semble en définitive que l'angle d'attaque (différentialiste, égalitariste, essentialiste, dualiste, professionnaliste, etc.) que prennent les différents auteurs s'avère de bien moindre importance que les enjeux de domination que leurs analyses dévoilent. A cette aune c'est à chaque fois, avec un éclairage dissemblable, la même injustice, la même incurie qui est dénoncée avec talent et compétence.

Ces articles, s'ils ne se situent pas tous au même niveau d'exigence et de rigueur, sont dans l'ensemble d'un réel intérêt. Il en est pourtant un, je veux parler de la scandaleuse contribution de J. Kristeva, qui détonne dans ce concert d'intelligence et de travail.

Scandaleuse, son intervention l'est par sa méconnaissance et par sa suffisance, ne parlons pas de sa haine des femmes qui parlent et écrivent (les autres femmes) ; haine qui lui fait dire que le féminisme serait une religion (p. 35), que la critique de l'ordre patriarcal « génère des psychoses » (p. 30), et qu'il n'y a rien de tel que le désir maternel (p. 34). Passons sur les autres horreurs, bien pires et dont je ne saurais restituer le caractère inouï ; mais même en son domaine qui est, paraît-il, la psychanalyse, Kristeva est plus que faible : outre qu'elle se propose de nous expliquer ce qu'est l'angoisse de castration (merci de tant de suffisance condescendante), on ne peut qu'être effondré(e) par le simplisme et surtout l'inexactitude de son propos.

Dans un jargon pédant (entre « l'épocal » et la « symbolicité ») Kristeva, pour qui peut et supporte de la déchiffrer, insulte les femmes qui pensent (sans bien sûr les nommer) de façon indécente. On notera enfin (perfidement, certes) que ses références bibliographiques sont d'une part largement auto-référentielles et

d'autre part s'arrêtent au mieux en 1978. Mais qu'a donc lu et travaillé Madame Kristeva depuis lors ? Certainement pas les auteurs des articles qui suivent son « texte » dans ce recueil et dont les propos disqualifient largement le sien.

Mon problème n'est pas qu'une telle « analyse » existe, c'est plutôt de l'ordre de l'obscénité coutumière, mon problème est en fait que cet article, en inaugurant le recueil, se veut un exemple de la pensée française. Il y aurait lieu de lui répondre, mais comment ? Il faut peut-être parier que l'ensemble de l'ouvrage est une réponse à ce texte honteux qui, cruauté inconsciente de ses organisateurs, se situe à l'orée du recueil.

Mais qu'il est inacceptable de s'affronter à de telles inanités pour avoir accès ensuite à des textes de bonne tenue et bien souvent plus modestes !

Irène FOYENTIN

### *Cassandra. Le récit et les prémisses*

**Christa Wolf. Traduit de l'allemand par Alain Lance avec la collaboration de Renate Lance-Otterbein, Aix-en-Provence, Alin a, 1985, 271 p.**

Texte original : Christa Wolf, *Cassandra. Vier Vorlesungen. Eine Erzählung*. Aufbau Verlag, Berlin, 1983.

Christa Wolf, « géante » parmi les auteurs est-allemands, parvient dans ce livre à briser la vision traditionnelle des identités féminine et masculine. Pour cela, elle mène une fouille quasi archéologique à la recherche du passé matriarcal. Elle dévoile comment se fit le passage violent d'une société pacifique dirigée par les femmes à une civilisation patriarcale dont les maîtres mots sont : possession, hiérarchie, concurrence, efficacité, productivité, gigantisme et appétit de pouvoir. C'est en cela que ce texte reste d'actualité, même plus de dix ans après sa parution.

La narration se fait au travers du prisme de la biographie et des souvenirs de Cassandra. Enfant, celle-ci éprouve des sentiments

ambivalents à l'égard de sa mère, la reine Hécube, qu'elle juge à la fois admirable et trop faible. Elle se sent encore très proche de son père, le roi Priam. Cette relation se distend à mesure que la domination masculine s'affirme dans les cercles du pouvoir. Cassandre prend conscience de l'hypocrisie qui gouverne le royaume de Troie. La jeune fille devient prêtresse troyenne peu avant le déclenchement de la guerre entre sa patrie et les Grecs. Son étonnante capacité d'observation se transforme rapidement en don pour la voyance. Prédissant des événements funestes, elle est intérieurement déchirée entre son désir de coopération avec les puissants et sa passion pour la connaissance. Cette détresse se manifeste par des crises de folie, d'apparence semblable à des manifestations épileptiques. Une fois maîtrisés, ses délires l'aident à mieux se connaître et à se métamorphoser.

Cassandre n'a pas la force de résister au sein d'une société agressive et spoliatrice. Pourtant, elle trouve réconfort auprès d'une communauté de femmes qui subsistent, réfugiées dans des grottes hors de l'emprise masculine. Christa Wolf oppose clairement le monde « civilisé » et belliqueux de la citadelle masculine à cet îlot d'espoir, habité par des femmes : celles-ci ne possèdent rien, travaillent au service de la collectivité et ne connaissent pas la hiérarchie mais des enseignants et des sages qui font autorité. Les relations sont basées sur la découverte et le partage, non sur l'envie ou l'appétit de conquête.

L'auteure développe un modèle géographique, métaphore des rapports de force : « l'antimonde » pacifique des femmes est au cœur de la nature tandis que l'univers du palais et de la ville est en pierre, rigide et corrompu. Ce système prend des allures de plus en plus bureaucratiques et militaristes. Troie devient une « ville-fantôme », hantée par un service d'ordre tentaculaire, les fonctionnaires et les scribes du palais, les prêtres et les serviteurs du temple. Le souverain, « notre roi tout-puissant », n'est bientôt plus qu'un pantin que l'on agite à des fins de représentation. Une police secrète noyauté progressivement le royaume, n'hésitant pas à modifier la langue alors en vigueur pour mieux manipuler les

consciences des sujets. Un rapprochement avec l'histoire toute récente de la RDA peut sembler tentant, même s'il n'était probablement pas dans l'intention directe de Christa Wolf.

Cassandra échappe parfois à l'emprise de cette réalité grâce à ses rêves qui mêlent des éléments mythologiques et autobiographiques. Juste avant son ordination, elle voit en rêve la figure double d'Apollon qui incarne la morale hypocrite, les compromis qui accompagnent sa nouvelle fonction. Un bateau lui apparaît en songe ; il s'éloigne de la côte sur fond d'incendie, symbole à la fois de séparation, d'anéantissement et de renouvellement. Dans un autre rêve, Cassandra est amenée à arbitrer entre le soleil (emblème patriarcal) et la lune (symbole matriarcal), afin de choisir l'astre le plus lumineux. Elle découvre que la question elle-même était faussée, parce que basée sur l'esprit masculin de compétitivité et non sur la complémentarité féminine. Elle accède aussi à la symbolique du rouge et du noir, couleurs non antagonistes qui se marient pour créer, toujours en mouvement, une nouvelle identité féminine.

Christa Wolf choisit pour ce récit et ses « prémisses » (quatre exposés) une forme très libre et respectueuse des personnages. Cette approche est en parfaite harmonie avec le « message » de libération qui émane de ce texte. Alors que la narration masculine est bien souvent linéaire, faisant de la fable une pâte modelable à volonté par l'écrivain, « l'authenticité subjective » de Christa Wolf lui permet de plonger toujours plus profondément en elle-même, de mettre à jour des strates qui abritent ses propres tabous, ses conflits intérieurs et ses blessures intimes. Le travail d'écriture se veut « ouvert », ce qui implique l'abandon des carcans traditionnels pour découvrir ce récit qui semble évoluer de lui-même, en autonomie. Une lecture individuelle est possible et même souhaitée. L'auteure qualifie cette démarche d'« écriture féminine ». Voilà qui est bon à savourer, à l'âge du « matraquage intellectuel » !

Anne LEQUY-ROSSET

---

**NOTA**

Andrée Michel nous communique ses coordonnées qui ne figurent pas dans l'Annuaire 1995 de l'ANEF :

Andrée Michel – 6, avenue Jean-Moulin 93100 Montreuil –  
Fax : 48 18 08 07.

Elle est l'auteure du compte rendu – pour la revue *International Sociology* – sur l'article « Casual Sex Work and Sex Tourism » (voir Bulletin de l'ANEF n° 19, p. 57).

---

## *Parutions*

Cette rubrique devait présenter *L'Annuaire au féminin*, mais l'ANEF se refuse à faire la publicité d'un annuaire où elle figure avec de nombreuses associations féministes dans la mesure où y figure aussi un groupe comme « Laissez-les vivre » qui lutte contre le droit à l'avortement, un droit fondamental des femmes. Notre participation, collective ou individuelle, à cet annuaire, ainsi que celle d'autres groupes, est à reconsidérer pour les futures éditions.

### *La différence des sexes*

**Genevi ve Fraisse, Editions PUF, collection " Philosophies ", N° 5, 1995, 128 pages.**

La différence des sexes n'est pas un objet philosophique, et pourtant cette différence se lit dans les textes depuis Platon jusqu'à aujourd'hui. Amour et Eros n'existent pas sans l'Autre, autre sexe ou autre discours, autrui et altérité. Il est entendu également que l'activité philosophique relève du désir. Comment comprendre alors cette présence/absence de la différence des sexes dans le texte philosophique ? Ne serait-ce pas un moyen d'échange dans le discours plutôt que l'objet même du discours ? N'y a-t-il pas, d'ailleurs, à partir de l'époque moderne et du déclin de la méta-



physique, un usage nouveau de la différence des sexes que les philosophes auraient identifié sans en mesurer toujours l'enjeu conceptuel ?

Pour répondre à ces questions, ce livre avance l'hypothèse de l'historicité de la différence des sexes.

Irène FOYENTIN

### *L'extrême-droite contre les femmes*

**Editions Luc Pire, Charte 91, Universit des Femmes. Coordonn par Jo De Leeuw et Hedwige Peemans-Poullet. Pr face de Michelle Perrot.**

Encore un livre sur l'extrême-droite ? Oui, sans doute, mais celui-ci est unique, car il traite du rapport entre l'extrême-droite et les femmes, rapport visité sous un double regard.

Nous savons déjà que l'extrême-droite est hostile aux droits des femmes, à leur émancipation, à toute forme d'égalité sociale et notamment l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ainsi, l'extrême-droite, s'appuyant et renforçant les mouvances politiques majoritaires aujourd'hui, élabore des propositions précises à l'égard des femmes. Elle veut non seulement les renvoyer à leur foyer, mais aussi à une structure hiérarchisée de la famille. Non seulement réduire leur droit au travail, mais aussi leur droit aux prestations de sécurité sociale.

L'histoire permet de comprendre à quoi peu mener une telle évolution. Ainsi, les tendances actuelles, comme le familialisme, rappellent ce que nous avons connu au cours des années trente.

Mais l'extrême-droite poursuit à travers les femmes un autre dessein, plus caché, plus sournois. Elle vise à les utiliser, les instrumentaliser en tant que reproductrices du « eigen volk » (le propre peuple). C'est peut-être là que réside le danger fondamental et spécifique de la politique de l'extrême-droite. Cette politique constitue une menace pour les femmes et pour la société tout entière. Le danger est d'autant plus redoutable que des femmes, parfois ignorantes des projets réels de l'extrême-droite n'hésitent pas à

voter, voire à militer pour des partis comme le Front national (France) et le Vlaams Blok (Belgique).

Grâce à ces analyses, cet ouvrage propose un éclairage à la fois révélateur et original d'un phénomène dont on est encore loin d'avoir mesuré toute la réalité, la gravité, la dangerosité.

#### SOMMAIRE DE L'OUVRAGE

- Préface, Michelle Perrot.
- La réaction des associations de femmes en Allemagne face à la montée du nazisme, Rita Thalmann.
- La réaction des organisations ouvrières socialistes vis-à-vis de la montée de l'extrême-droite en Belgique, Jacques Yerna.
- Le vote féminin et le Vlaams Blik, Ann Carton.
- Symboles ou actrices ? Les femmes d'extrême-droite en France, Fiammetta Venner.
- Lorsque l'extrême-droite parle des femmes, Hugo Gijssels.
- De la famille à la communauté du peuple : le rôle des femmes dans l'idéologie fasciste, hier et aujourd'hui, Jo De Leeuw.
- Le naturalisme : les orientations politiques et les femmes, Colette Guillaumin.
- Différence sexuelle et droit à l'existence, Magda Michielsens.
- Nationalisme et extrême-droite : un déni de la citoyenneté des femmes, Bérangère Marques-Pereira.
- Crise des systèmes et montée de l'extrême-droite, Michel Husson.
- Familialisme et crise économique, Hedwige Peemans-Poullet.

#### *L'opposition à l'avortement. Du lobby au commando*

**Fiammetta VENNER, Berg International Editeurs, Collection " Pens e politique et sciences sociales " .**

L'auteur : Historienne, Fiammetta Venner a suivi dès 1990 les actions des opposants à l'avortement dans leur évolution stratégique, ce qui lui a permis de collecter une abondante documentation à leur sujet. Elle a publié des articles dans *Globe*, *Le Monde des débats*, *Mots*, entre autres, et passe à juste titre pour l'une des spécialistes de la question.

Les commandos anti-avortement défrayent depuis quelque temps la chronique. Présentés tantôt comme des groupes fondamentalistes strictement religieux, tantôt comme des groupes fascistes en gestation, ils recouvrent des registres très divers quant à leurs engagements, leurs idéologies et leurs modes d'intervention. Aux Etats-Unis, des adhérents à ces groupes sont allés jusqu'au meurtre. En France, des cliniques et des hôpitaux ont été attaqués, plus d'une centaine de fois à ce jour. Poursuivis en justice, les membres de ces commandos déclarent ne pas renoncer à leurs actions, qu'elles soient passives ou violentes et ne cachent pas leur volonté de récidiver le plus tôt possible.

L'existence de ces groupes exprime-t-elle une dernière manifestation, parmi d'autres, d'une droite religieuse en crise ou préfigure-t-elle un type d'action idéologique en expansion ? C'est la question que pose l'auteur.

Pour clarifier la situation, Fiammetta Venner propose d'abord un panorama complet de l'opposition au droit à l'avortement en France. Retraçant l'émergence des premiers groupes, dans les années soixante-dix, et montrant leur volonté de résister par le lobbying au mouvement de dépénalisation de l'avortement, elle démonte leur tactique consistant à prendre en charge les femmes qui ont pris la décision d'interrompre une grossesse non désirée pour les amener à y renoncer, par la culpabilisation et autres techniques de « lavage de cerveau », avant d'en venir à l'action violente en attaquant des cliniques et des hôpitaux.

En cherchant le mode de financement de ces groupes, Fiammetta Venner a mis au jour les liens existant entre le mouvement français et ses homologues les plus virulents aux Etats-Unis. L'Opus Dei, les charismatiques, parties intégrantes de l'Eglise et surtout l'extrême-droite française et les néo-nazis allemands les soutiennent, quand ils n'en font pas partie. Le sachant, on comprend mieux pourquoi certains opposants au droit à l'avortement en arrivent à relativiser et même à nier le génocide nazi.

Des annexes et un index guident le lecteur à travers la nébuleuse de la cinquantaine de groupes répertoriés, en donnant le

détail de leurs actions commandos. Cette richesse documentaire fait de ce livre un outil indispensable pour comprendre le sens politico-religieux des actions violentes de ces groupes et de leurs délires tant sexistes que racistes et plus particulièrement antisémites.

## *Publications*

### *Femmes sous lois musulmanes*

Women Living Under Muslim Laws

**Women living under muslim laws — BP 23 — 34790 GRABELS — France.**

PUBLICATIONS 1994-1995

WORKING PAPERS / OCCASIONAL PAPERS

#### **Feminism in Turkey in the 1980 s**

An interview with Ayse Düzkan by Meltem Ahishka (Occasional paper N° 6, December 1994, English).

BIBLIOGRAPHIES & RESOURCES SERIES

#### **Resources on Female Genital Mutilation**

Bibliography, Audiovisuals and Organisations / Campaigns (December 1994, English).

#### **Islam, Islamisation and Women in Africa**

A General Introductory Bibliography (Africa and Islam Series N° 1, December 1994, English/French).

#### **Islam, islamisation et femmes en Afrique**

Bibliographie générale préliminaire.

#### **Resources Against Communalism and Religious Fundamentalism in India**

(April 1995, English).

## COLLECTIONS, READERS &amp; COMPILATIONS

**Women's Reproductive Rights in Muslim Communities and Countries**

Issues and Resources (December 1994, English).

**Compilation of Information on the Situation in Algeria N° 1**

Women's Resistance and Solidarity around the World (March 1995, French/English).

**Dossier d'information sur la situation en Algérie**

Résistance des femmes et solidarité internationale.

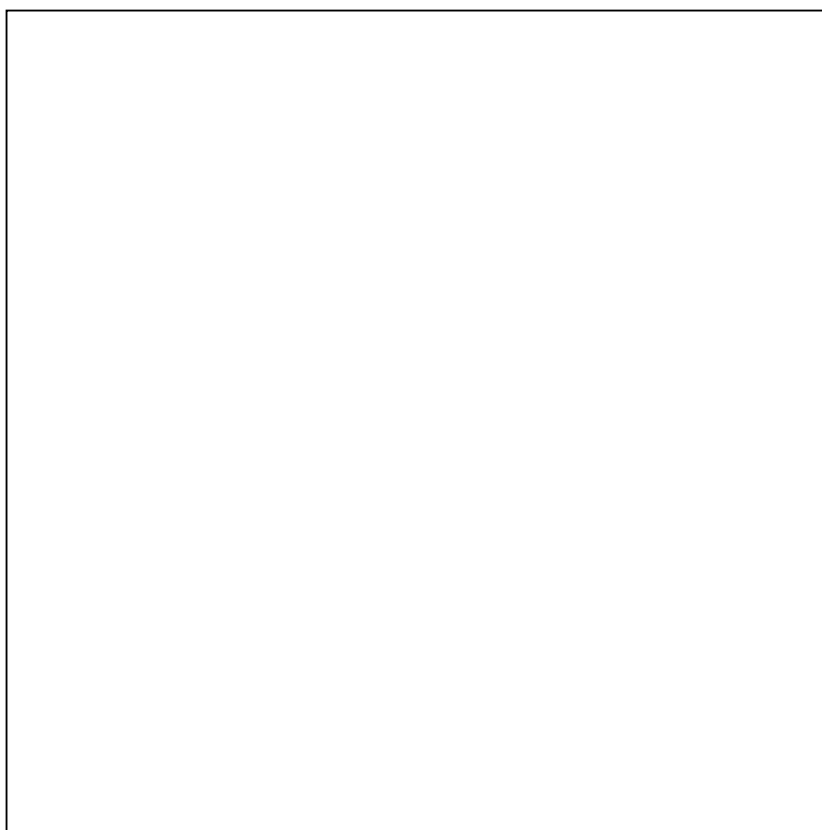
**L'Algérie des femmes / Women's Algeria**

Dessins de / Drawings by : Daïffa (March 1995, French/English/Arabic).

## SPECIAL PUBLICATIONS

**Women for Peace**

Originally published by Women in Black-Belgrade and reproduced with their permission (1994, English).



Dessin de Philippe Tauzin.



# Manifestes

## *Comité de soutien pour la grâce de Véronique Akobé*

L'Association Nationale des Etudes Féministes s'associe au Comité de soutien pour la grâce de Véronique Akobé sans expulsion du territoire français et signe la pétition ci-dessous, lancée à l'initiative de l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT).

Le 1<sup>er</sup> février 1990, Véronique Akobé, jeune ivoirienne, employée de maison sans autorisation de séjour, a été condamnée à 20 ans de prison par la Cour d'appel de Nice. Après avoir été violée par son patron et le fils de celui-ci, elle a poignardé mortellement le fils et blessé le père. Véronique Akobé n'a pas été défendue. Son avocat, commis d'office, n'a pas retenu l'accusation de viol pour expliquer son crime. Il a simplement posé la question de son éventualité. Un comité de soutien s'est créé après le procès mais n'a pas été entendu. Un pourvoi en cassation a été rejeté le 24 janvier 1991. Elle est en prison depuis 8 ans.

En raison des conditions iniques dans lesquelles s'est déroulé son procès et de la sévérité scandaleuse de sa peine, Véronique Akobé doit être graciée et ne doit pas être expulsée.

La mobilisation française et internationale en faveur de Sarah Balabagan condamnée pour un même crime lui a sauvé la vie. Une même solidarité doit s'exprimer pour Véronique Akobé.

Le procès et la condamnation de Véronique Akobé sont inacceptables. Elle doit être libérée immédiatement et grâciée. Elle ne doit pas être expulsée.

Pour la présidente de l'ANEF,  
I. FOYENTIN.

## *Notre corps nous appartient toujours*

Le 14 mars, sera discuté à l'Assemblée nationale un amendement déposé par Christine Boutin et J.-L. Beaumont (députés UDF), et approuvé par la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, amendement qui vise à permettre « à toute association dont l'objet statutaire comporte la défense et la promotion du droit à la vie » de se porter partie civile en ce qui concerne les infractions relatives à l'interruption volontaire de grossesse.

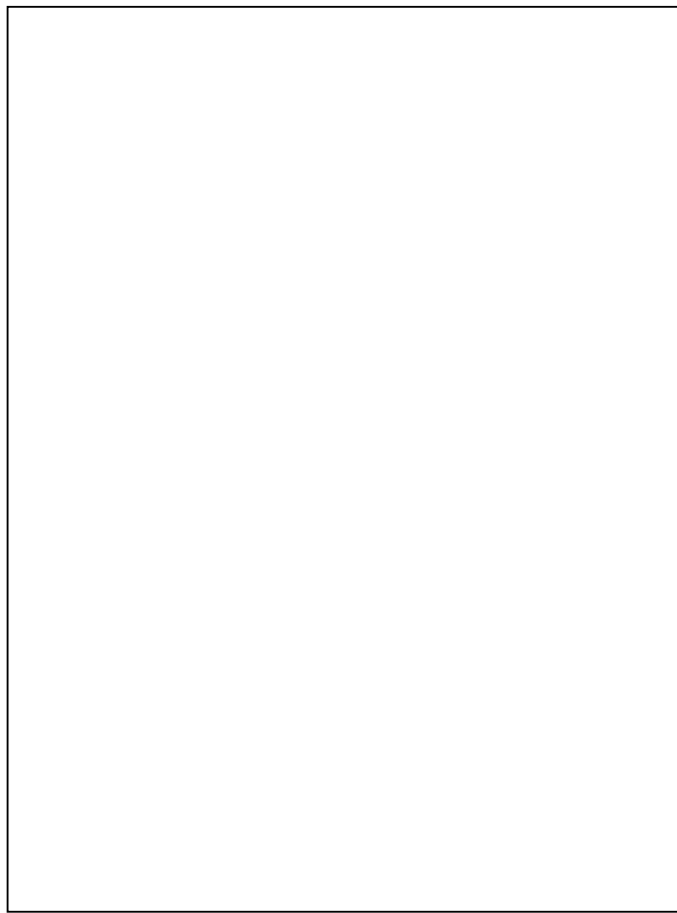
Contrairement à ce qu'on croit, l'IVG n'est pas encore libre en France. Certes la loi Veil, votée en 1974 puis reconduite en 1979, l'a rendue possible. Mais seulement dans certaines conditions. En fait, la loi de 1920 n'a jamais été abrogée ni par la droite ni par la gauche au cours de ses deux septennats. Par ailleurs, le Code de la santé publique contient toujours une série d'articles qui interdisent et condamnent « la provocation » ou la « publicité » en faveur de l'avortement.

Personne aujourd'hui en France ne fait de « propagande » en faveur de l'avortement. Personne aujourd'hui en France ne fait de « publicité » en faveur de l'avortement. Personne aujourd'hui en France ne fait de « provocation » à l'avortement.

En revanche, il est clair que cet amendement a pour but de faire surgir un nouveau contentieux autour de l'IVG, de se substi-



Photo : Nicole DÉCURE



Manifestation contre  
le projet d'amendement déposé  
par C. Boutin et J.-L. Beaumont

tuer au ministère public. Il est clair que cet amendement a pour but de porter une atteinte grave à l'application d'une loi de la République.

Cet amendement, s'il était adopté, donnerait aux fanatiques adversaires de la loi le moyen de poursuivre ou de faire poursuivre toutes celles et tous ceux, associations d'aide aux femmes, planning familial, médecins, infirmières, éducateurs et travailleurs sociaux, assistantes sociales, conseillères familiales, juges pour enfants qui se trouvent quotidiennement requis d'informer et de porter aide et assistance.

L'on peut toujours tenter de qualifier de provocation l'information nécessaire. On peut qualifier de propagande l'aide et l'assistance. Certains parquets, certains magistrats seront tentés de poursuivre et de condamner, au risque de graves désordres.

Le droit de choisir est une liberté fondamentale. Ce droit n'oblige aucune femme. Chacune est libre de ses choix. En revanche, les associations qui prétendent « défendre et promouvoir le droit à la vie » ne cherchent qu'à interdire, y compris par la violence.

Les commandos contre les hôpitaux, contre les maternités, contre les CIVG illustrent cette idéologie. Rappelons qu'aux Etats-Unis ces commandos vont jusqu'à assassiner pour « sauver la vie ».

Quand, au début des années 70, des femmes engageaient le combat pour la maîtrise de leur corps, elles ne pouvaient imaginer qu'un quart de siècle plus tard elles seraient à nouveau contraintes de se mobiliser contre les adversaires de leur dignité et de leur liberté.

Nous demandons aux députés de l'Assemblée nationale – garants de la démocratie – de ne pas voter cet amendement.

A l'initiative de Monique Antoine, Sophie Chauveau, Sarah Gavisson, Liliane Kandel, Evelyne Le Garrec, Françoise Picq, Martine Storti.

Signée par des femmes et des hommes de toutes générations.



# *Comptes rendus du C.A.*

*Paris, les 24 et 25 novembre 1995*

Présentes : Nicole Décuré, Irène Foyentin, Annik Houel, Liliane Kandel, Nicky Le Feuvre, Brigitte Lhomond, Françoise Picq, Hélène Rouch, Marie-Claire Rouyer.

LES ACTES DE LA JOURNÉE DU 24 JUIN 1995 sur la situation des femmes en Algérie pourraient être diffusés au 1<sup>er</sup> trimestre 1996, mais nous attendons encore le texte de certaines interventions ; le comité de lecture est constitué d'Irène Foyentin, Brigitte Lhomond et Nicole Décuré. D'autres contributions pourraient être ajoutées à cette brochure.

## QUESTIONS FINANCIÈRES ET MISSIONS

Le CA décide désormais de statuer sur les projets de mission à partir de devis présentés par les personnes pressenties, en particulier quant aux coûts respectifs des voyages en train ou en avion.

## COMMISSION UNIVERSITÉS (Annik Houel)

Pas de rendez-vous en vue avec le ministère de L'Éducation nationale, la personne contactée ayant argué de son incompétence (qui avait l'air réelle). Mais un autre nom nous a été donné, en route donc pour un nouveau dossier, en s'assurant au mieux de la « qualité » de l'interlocuteur.

Plus concret, le projet d'une table ronde est retenu, pour le 17 février 1996, rue de Vaugirard, à Paris, où nous discuterons entre enseignantes des stratégies de demande de postes d'études féministes et des candidatures potentielles.

La désormais célèbre JOURNÉE DE L'ANEF aura lieu cette année le 1<sup>er</sup> juin, le thème restant à peaufiner.

#### LE POINT SUR LE BULLETIN ET SA GESTION

Après plusieurs allers-retours de courriers entre Kalliopi, le CA et la trésorière, les avis des Toulousaines, dont Marie-Laure Arripe par téléphone, il est décidé de faire le prochain CA à Toulouse, le 20 janvier, de façon à ouvrir la concertation à toutes celles qui ont et ont eu l'expérience de la gestion du bulletin. Un bilan – en termes de coût, de rappel des différentes responsables, des différentes charges, des difficultés rencontrées, que ce soit en termes de personnes ou de charges – va être fait par Annik Houel et Brigitte Lhomond. Il sera présenté lors de ce prochain CA pour servir de point de départ de la discussion.

#### WISE

Un groupe est mis en place de façon à ce que la France prenne sa place dans le V<sup>e</sup> plan de la recherche (Programme d'Actions intégrées). Nicky Le Feuvre et Marie-Claire Rouyer vont préparer un texte de présentation.

Compte rendu de la **r union WISE Florence**, par Judith Ezekiel.

## *Toulouse, les 20 et 21 janvier 1996*

Présentes : Nicole Décuré, Irène Foyentin, Annik Houel, Nicky Lefeuvre, Brigitte Lhomond, Hélène Rouch.

Invitées (ancienne équipe du bulletin) : Jacqueline Martin, Monique Membrado.

Excusée : Françoise Picq.

### PÉTITIONS

L'ANEF a signé la pétition Véronique Akobé. Une adhérente a posé le problème de la signature politique de l'ANEF. Nous rappelons que le CA de l'ANEF a décidé, après reproches de l'AG de ne pas s'engager assez dans certaines actions de soutien, de signer toute pétition qui ne paraissait pas poser problème au CA. Ecrivez-nous pour donner votre avis.

### BULLETIN

Le CA tient à remercier Kalliopi Papadopoulos de sa participation au bulletin (du n° 12 au n° 18). La saisie sera désormais payée à la page, un contrat initiative-emploi nous paraît trop onéreux. Nous étudions la possibilité de confier la saisie à une entreprise. Le CA fera le point, si possible, sur le contenu de chaque bulletin, afin d'aider l'équipe qui en est chargée (Nicole Décuré et Catherine Guinchard).

Sur certains problèmes importants ou événements d'actualité (par exemple la manifestation du 25 novembre, Pékin), un membre du CA devrait être responsable de la collecte des articles.

Il est souhaitable de commencer chaque numéro par une question d'actualité ou de fond. Les comptes rendus de CA figureront désormais à la fin.

Résolution du début de l'année : Chaque engagement à faire quelque chose doit être assorti d'un nom.

### COMMISSION « UNIVERSITÉS »

Comment continuer cette commission ? Aucun rendez-vous n'a été arrêté avec le ministère de l'Education nationale pour l'instant.

Faut-il revoir nos stratégies d'intervention par rapport aux institutions ? Renoncer ? Se recentrer sur les réseaux européens et internationaux ? Sans grande action sur l'hexagone, cela semble curieux.

La décision est prise de créer une nouvelle rubrique dans le bulletin : « Thèses et DEA », ce qui nous permettrait de mieux connaître les nouvelles potentialités en termes d'enseignement et de recherche. On prie les adhérentes de transmettre toute information sur les thèses et DEA soutenus dont elles ont connaissance pour alimenter cette rubrique.

#### TABLE RONDE SUR LES ÉTUDES FÉMINISTES DU 17.02.1996

Elle aura lieu à Paris, 46 rue de Vaugirard (6e).

#### COORDINATION FÉMINISTE

Elle est en déficit. L'ANEF rajoute 500 F à ses contributions précédentes.

#### BROCHURE ALGÉRIE

En bonne voie.

#### AG ANNUELLE ET ÉLECTIONS

L'AG aura lieu le 31 mai à 18 heures, la veille de la journée de l'ANEF.

Il est fait appel à candidatures pour le renouvellement du CA : envoi fin février. Un vote par correspondance sera organisé. Les bulletins de vote seront dans le numéro de printemps du Bulletin avec la convocation à l'AG.

#### JOURNÉE DE L'ANEF 1996 : 1<sup>er</sup> JUIN 1996

La journée de l'ANEF s'intitulera : « Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes » et aura lieu à Paris le 1<sup>er</sup> juin 1996. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Prochain CA le 31 mars 1996 à 10 heures, à Paris.



# Bulletins de commande

## *Pouvoir, parité, représentation politique*

(COMMUNICATIONS FAITES AU COURS DE LA JOURNÉE ANNUELLE DE L'ANEF, LE 28 MAI 1994)

Brochure disponible au secrétariat de l'ANEF - 34, rue du Professeur-Martin  
31500 TOULOUSE contre un chèque de 40 FF (30 FF + 10 FF de frais d'envoi)  
pour les pays de la CEE et de 50 FF pour les autres pays.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
Commande de..... numéro(s) de la brochure pour un prix total de  
..... FF au prix unitaire de 40 FF (CEE), 50 FF (autres).

Prière de joindre le règlement à la commande.

## *Annuaire de l'ANEF*

Brochure disponible au secrétariat de l'ANEF - 34, rue du Professeur-Martin  
31500 TOULOUSE contre un chèque de 100 FF (frais d'envoi inclus.)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
Commande de..... numéro(s) de l'ANNUAIRE DE L'ANEF pour un prix total de  
..... FF au prix unitaire de 100 FF (frais d'envoi inclus).

Prière de joindre le règlement à la commande.

## *Etudes féministes et études sur les femmes en France en 1995*

Brochure disponible au secrétariat de l'ANEF - 34, rue du Professeur-Martin  
31500 TOULOUSE contre un chèque de 30 FF (frais d'envoi inclus.)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
Commande de ..... numéro(s) de la brochure pour un prix total de  
..... FF au prix unitaire de 30 FF (frais d'envoi inclus).

Prière de joindre le règlement à la commande.





# Statuts

## Association Nationale des Etudes Féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes , sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



## Association Nationale des Etudes Féministes

### BULLETIN D'ADHÉSION 1996

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e :        200 F (revenus mensuels inférieurs à 9 000 F)  
   300 F (revenus mensuels supérieurs à 9 000 F)  
   150 F (pour les étudiant-e-s)

Membre associé-e :        300 F

Service du bulletin seul : 300 F (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :  
ANEF – 34, rue du Professeur- Martin 31500 TOULOUSE